

«Sa Sainteté femelle», ou les réincarnations discrètes du mythe historiographique de la papesse Jeanne au Refuge huguenot

Olivier DONNEAU
Assistant à l'Université de Liège

«*Je vous avoue que le bel esprit d'incrédulité fait
ici, ce me semble, une fort mauvaise figure.*»
MISSON, *Voyage, II: 260*

Jeanne

Parmi les histoires étranges que charriaient les chroniques des siècles obscurs, il en était une qui eut un extraordinaire destin. Elle rapportait qu'une aventurière nommée Jeanne, ou Agnès, ou Gilberte, occupa le trône pontifical au milieu du IX^e siècle. La travestie, originaire d'Angleterre, ou de Mayence, ou peut-être plutôt fille d'un prêtre anglais expatrié en Allemagne, s'était enamourée d'un moine de l'abbaye de Fulda qu'elle suivit à Athènes où il mourut. Instruite par ses voyages et sa fréquentation des bibliothèques des monastères, l'héroïne dénaturée put s'imposer parmi les savants romains, puis accéder au pontificat. Elle régna sous le nom de Jean VIII, ou, comme on le prétendit parfois, sous celui de Jean VII, ou encore de Jean IX. Elle composa des textes liturgiques et s'adonna peut-être à la nécromancie. Elle soumit un roi d'Angleterre et couronna un empereur. Les délices de la vie de cour la corrompirent peu à peu. Elle succomba à nouveau à sa blâmable faiblesse pour les ecclésiastiques et se commit avec un cardinal, à moins que ce ne fût avec un chapelain ou un page. Elle devint grosse. Un ange vint à elle afin de trouver une solution à sa délicate situation. Elle eut le choix entre expier ses péchés dans l'au-delà ou en payer le prix sur terre. Elle choisit prudemment le second expédient et mourut en accouchant, lors d'une procession solennelle, au grand étonnement du peuple et du clergé. Le magistère fut ébranlé par cet événement insolite et fit ériger une statue commémorative à l'endroit de la délivrance puis modifia le trajet de la procession. On prit ensuite l'habitude d'installer les aspirants au pontificat sur une chaise percée afin de vérifier par maniement si la nature les avait bel et bien dotés de l'organe indispensable à leurs futures fonctions.

Le mythe de Jeanne se développa au fil des siècles, se nourrissant des fantasmes et des aspirations de ceux qui y crurent. Il fut relativement épargné par la critique humaniste et échoua, gorgé de mille gloses, entre les mains d'adversaires du Saint-Siège. Jean Hus et ses disciples, puis Luther et les siens s'en emparèrent, trop heureux de produire cet aveu de la décadence

papale. On exhuma une pièce de théâtre le mettant en scène et on imprima des gravures qui assurèrent sa popularité parmi les ennemis de Rome¹. Le détournement du mythe à des fins confessionnelles fut une éclatante réussite. La papesse se para des attributs de la paillarde décrite dans le dix-septième chapitre de l'Apocalypse. La substitution sexuelle symbolisa la dégénérescence spirituelle et devint le symptôme parfait de la malédiction qui frappait une Église sens dessus-dessous. Les érudits réformés prirent le relais des chroniqueurs. Sous leur plume, Jeanne fut la promotrice de l'odieuse science scolastique et le premier pape qui porta atteinte au pouvoir temporel. Son règne canoniquement douteux rompit la chaîne apostolique qui permettait de relier le pontife à saint Pierre et, au-delà, au Christ même. L'usurpatrice, à la fois débauchée, travestie, tyrannique et sorcière, résumait à elle seule les dix siècles chaotiques de l'histoire de la papauté².

Agacée par cet usage intempestif, Rome, qui avait pourtant nourri Jeanne en son sein, décida de renier sa fille illégitime. S'ensuivit alors un épique combat savant que ponctuèrent les ouvrages d'Onuphre Panvini, de Pier Paolo Vergerio, de Florimond de Raemond ou de Duplessis Mornay. Pour les catholiques, la papesse devint un pâle fantôme dont seul d'extravagants fanatiques pouvaient soutenir l'existence. L'attachement des dissidents à cette chimère permettait aux défenseurs de la papauté de révoquer en doute leurs autres arguments. Certains accusèrent même les pseudo-réformés, menteurs et innovateurs par essence, d'avoir corrompu les manuscrits et inventé ce conte de toutes pièces. Qu'avaient d'ailleurs à dire là-dessus ces hérétiques, eux qui soumirent leurs Églises d'Angleterre à une autre papesse, bien réelle celle-là³?

Chaque parti campa obstinément sur ses positions jusqu'à ce qu'en 1647, David Blondel, historiographe officiel des huguenots, ébréchât l'unanimité protestante avec son *Familier esclaircissement*⁴. Ce « combattant invincible & infatigable » pareil à « une bibliothèque vivante, toujours prête et toujours ouverte » entreprit, à la demande de ses amis, la rédaction d'un traité sur la papesse⁵. « Tout Ministre qu'il étoit », il ne manqua pas de conclure en

1. La pièce de théâtre écrite par Théodoric Schernberg en 1480 fut imprimée par des luthériens en 1565. Florimond de Raemond et David Blondel la crurent protestante. Cf. Jacques LENFANT & Alphonse DES VIGNOLES, *Histoire de la papesse Jeanne fidèlement tirée de la dissertation latine de Mr. de Spanheim, Premier Professeur en l'Université de Leyde. Seconde Edition augmentée*, La Haye, H. Schleurleer, 1720, vol. 1, p. 191. Alain BOUREAU, *La papesse Jeanne*, Paris, 1988, p. 278-281.
2. Alain BOUREAU, *La papesse*, p. 160-167, 241-264 & 277. Jacques SOLÉ, *Le débat entre protestants et catholiques français de 1598 à 1685*, Paris, 1985, p. 643, 662, 665 & 826. Pour un exemple d'utilisation protestante de la papesse visant à rompre la chaîne apostolique, cf. Pierre BAYLE, *Dictionnaire Historique et Critique*, Amsterdam & Leyde, Compagnie des libraires, 1734, 5e éd., art. « *Lucidus* ». Ouvrage dorénavant cité *DHC*. Lorsque le nom de l'article n'est pas suivi d'un renvoi à une remarque, l'information se trouve dans le corps du texte.
3. Ce lieu commun de l'apologétique fut encore employé par les catholiques à la fin du XVII^e siècle. Jacques SOLÉ, *Le débat*, p. 18, 21, 204, 294, 298, 533, 547, 663-665 & 815.
4. David BLONDEL, *Familier esclaircissement de la question Si une Femme a été assise au Siege Papal de Rome entre Leon IV & Benoist III*, Amsterdam, J. Blaeu, 1647. En 1636, Mathieu Cottière avait déjà clairement repoussé la fable, mais sans démonstration critique. Jacques SOLÉ, *Le débat*, p. 75 & 180.
5. Les épithètes élogieuses sont de Daillé cité d'après Jacques SOLÉ, *Le débat*, p. 83.

l'inexistence de Jeanne⁶. On considère cette «entreprise de salubrité critique» comme une importante étape du développement de l'érudition. Elle constituerait même une des premières traces de déconfessionnalisation d'une science soumise au carcan contraignant des préjugés religieux⁷. La papesse était devenue un dogme historiographique confortable. En s'y attaquant, Blondel fit preuve d'une remarquable indépendance intellectuelle⁸. Ce sacrifice de l'esprit de parti sur l'autel du respect de la vérité n'est pourtant pas dénué de velléités apologétiques. Blondel tua la papesse mais ne cessa pas pour autant de l'utiliser. Si Jeanne ne pouvait plus servir à décrier le papisme, son mythe et le traitement de celui-ci par les érudits catholiques permettaient, par contre, de poursuivre le combat. Soulignant l'unanimité médiévale autour de l'histoire de l'usurpatrice, le savant pasteur dégrada le récit au rang des contes extravagants que seuls des moines grossiers, suppôts d'une religion déliquescente, purent produire. Examinant ensuite les ouvrages polémiques rédigés par les papistes afin de retirer Jeanne de l'arsenal argumentatif réformé, il conclut à leur inanité et mit tout en œuvre pour prouver que la vérité scientifique et la vérité doctrinale ne pouvaient jaillir que d'une seule et même source⁹. L'horreur de l'Autre n'était plus exprimée par l'objet de la controverse, mais par les procédés qui présidèrent à la constitution puis aux tentatives d'escamotage de cet objet. D'historique, le débat se fit épistémologique.

Pour expliquer ce revirement huguenot, on oppose au luthéranisme héritier de la culture médiévale et friand d'illustrations expressives, un calvinisme sage, rationnel, rétif à l'utilisation d'images extravagantes et moins sujet aux fièvres apocalyptiques¹⁰. Ce tableau trop contrasté est à nuancer¹¹. Certes, en France, le thème ne rencontra probablement pas l'intérêt populaire qu'il suscita dans les pays allemands où il fut longtemps l'objet de nombreuses publications¹². Pourtant, si, grâce aux indications de Bayle, on

6. Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)» et *Dictionnaire universel françois et latin* [dit «de Trévoix»], Paris, Compagnie des libraires associés, 1752, vol. 5, col. 113 & 114. Voir aussi Louis MORÉRI, *Le grand dictionnaire historique, ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, Amsterdam, Leyde, Utrecht, P. Brunel, R. Wetstein, veuve P. de Coup et alii, 1740, vol. 5, p. 56.
7. Jacques SOLÉ, *Le débat*, p. 582. Des laudateurs trop pressés en font même le tout premier ouvrage rédigé dans ce but. *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, n° 77 (1928), p. 111, note. Ce dernier périodique sera dorénavant désigné par l'abréviation *BSPF*.
8. Jacques SOLÉ, *Le débat*, p. 179, 408, 1288 & 1361.
9. Jacques SOLÉ, *Le débat*, p. 550, 582, 665, 667, 1072, 1503 & 1559.
10. Alain BOUREAU, *La papesse*, p. 273 & 274.
11. On peut notamment évoquer l'utilisation huguenote de l'exubérant univers rabelaisien. Olivier DONNEAU, «Réception, études et usages de l'univers rabelaisien aux Refuges protestants», in *Refuge et Désert, L'évolution théologique des huguenots de la Révocation à la Révolution française, Actes du colloque du Centre d'étude du XVII^e siècle, Montpellier, 18-19-20 janvier 2001*, Paris, Champion, 2003, éd. Hubert BOST et Claude LAURIOL, p. 185-206.
12. Le plus connu des allemands ayant écrit sur la papesse est sans conteste Leibniz. Voir sa correspondance à ce sujet. *Die Philosophischen Schriften von Gottfried Wilhelm Leibniz*, Berlin 1879, éd. C. J. GERHARDT, vol. 2, p. 417 & suiv. Cf. également les échos de la controverse chez le bibliographe Burcard Gotthelf STRUVE, *Bibliotheca iuris selecta secundum ordinem litterariorum disposita*, Iéna, E. C. Bailliar, 1725, 6^e éd., éd. Gottlieb BUDER. C'est le calviniste allemand Frédéric Spanheim qui suscita le rebondissement de la controverse dans les milieux huguenots à la fin du XVII^e siècle.

peut soupçonner que quelques réformés éclairés n'avaient que du mépris pour ce qu'ils considéraient comme une fable¹³, on ne manque pas d'indications de l'attachement de protestants français à la papesse¹⁴. Blondel lui-même ne se faisait guère d'illusions sur la réception de son ouvrage par ses coreligionnaires. Son *Familier esclaircissement* fut d'ailleurs imprimé à l'étranger par les soins de son frère réfugié¹⁵. Le nouvel usage polémique du mythe qu'il y proposait ne parvint pas à le disculper auprès de ses confrères. Sa trahison causa un mémorable scandale que l'ennemi confessionnel se fit un plaisir de mentionner¹⁶. Les autorités genevoises hésitèrent à publier d'autres de ses ouvrages. Saumaise, Ferry, Conrart, Drelincourt et d'autres signallèrent leur mécontentement. Le premier, qui promit une cinglante réfutation, avoua ne pas vouloir renoncer à un élément historique permettant de battre si commodément en brèche la succession apostolique¹⁷.

Le livre de Blondel qui ne reflétait guère le sentiment de ses contemporains ne parvint pas à les convaincre. Si la papesse menacée ne put bénéficier de la réplique de Saumaise qui ne parut jamais, elle fut vigoureusement secourue par les réfutations du parlementaire rouannais Coignard et de Samuel Desmarests¹⁸. Seul l'arminien Étienne de Courcelles vint au secours de Blondel, ce qui, d'ailleurs, ne put que desservir un pasteur déjà soupçonné pour ses sympathies pour l'école de Saumur¹⁹. La polémique opposant de Courcelles à Desmarests se prolongea jusqu'en 1661²⁰.

13. Bayle remarque que Pierre Du Moulin n'évoqua jamais la papesse dans ses ouvrages de controverse. Il évita même de l'aborder lorsqu'il réfutait des ouvrages catholiques la mentionnant. Or ce maître de la raillerie et de l'ironie n'aurait pas manqué de l'utiliser si il y avait cru. *DHC*, «Moulin (Pierre du)», rem. A. Ailleurs, il cite Bochart et Chamier pour répondre à Desmarests qui affirmait péremptoirement que tous les réformés y croyaient. *DHC*, «Blondel (David)», rem. P. On peut ajouter Cottière et Casaubon à cette liste. Jacques SOLÉ, *Le débat*, p. 538 & 666. Naudé mentionnait lui aussi l'existence de ces calvinistes éclairés. Alain BOUREAU, *La papesse*, p. 274.
14. La défense de la papesse de l'anglais Cooke fut traduite en Français. Les huguenots ne manquèrent pas de réagir lors de la parution des réfutations catholiques. Vignier, Pacard, Cappel ou Rivet utilisèrent la papesse dans leur apologétique. Drelincourt crut encore en la papesse en 1662. Jacques SOLÉ, *Le débat*, p. 72, 89, 171, 172, 536, 540, 548, 662 & 667. Dans un tout autre registre, citons la huguenote Marie Oursel qui, à l'époque de la révocation, répondit au prêtre catholique qui s'étonnait de ses connaissances théologique qu'elle aurait pu devenir la «Papesse Marie». *BSHPF*, n°72 (1923), p. 174.
15. Jacques SOLÉ, *Le débat*, p. 84. Bayle retrace la genèse de l'œuvre. Selon lui, Blondel ne publia ses résultats qu'à contrecoeur pour éclaircir sa situation alors que la rumeur publique s'était emparée de l'affaire. *DHC*, «Blondel (David)», rem. I & P.
16. [Jean-Pierre NICÉRON], *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres. Avec un catalogue raisonné de leurs Ouvrages*, Paris, Briasson, 1729, vol. 8, p. 51.
17. Jacques SOLÉ, *Le débat*, p. 179, 667, 1179, 1363 & 1703.
18. Jacques SOLÉ, *Le débat*, p. 116.
19. Jacques SOLÉ, *Le débat*, p. 83.
20. De Courcelles édite la version latine du texte de Blondel en 1657. Desmarests réplique l'année suivante. La dernière salve de son adversaire est tirée de manière posthume en 1661. David BLONDEL, *De Joanna papissa, sive famosa quæstionis, an foemina ulla inter Leonem IV et Benedictum III media sederit, avaqpiotō*, Amsterdam, J. Blaeu, 1657, 8°, XCIV-140 p. Samuel DESMARETS, *Joanna papissa restituta, sive animadversiones ad D. Blondelli librum posthumum De Johanna papissa*, Groningue, 1658, 4°, 2 t. en 1 vol. Étienne de COURCELLES, *Animadversiones chronologicae ad Johanam papissam Sam. Maresii, contra anacrisim D. Blondelli restitutam*, s. l., 1661, 4°, 6 f°. Bordier mentionne également un ouvrage d'Étienne de COURCELLES intitulé *Defensio D. Blondelli aduersus Maresii criminaciones: praefixa est defensio haec, praefationis vice, D. Blondelli*

Mais quand l'antidote administré par Blondel à ses coreligionnaires obstinés agit-il enfin? Faut-il voir dans l'indifférence que Jurieu affiche lorsqu'il évoque la papesse une preuve de l'assimilation de la leçon par les plus conservateurs des calvinistes²¹? Faut-il faire de l'article que le *Dictionnaire historique et critique* de Bayle dédie à Jeanne la consécration ultime des théories du pasteur conspué cinquante ans plus tôt²²? Cette voie serait commode. Elle permettrait de jeter un pont entre nos érudits et les penseurs des Lumières qui considérèrent unanimement la fable et son utilisation comme deux des plus pitoyables symptômes de l'obscurantisme religieux²³. Pourtant, comme le fit remarquer Bayle, le texte de Jurieu est pour le moins ambigu²⁴. Quant à Bayle lui-même, peut-on réellement prétendre qu'il étouffa les préjugés du camp huguenot et acheva l'œuvre de son «héros intellectuel»²⁵ Blondel? Rien n'est moins évident.

Poursuite des combats

Le jugement des huguenots de la fin du XVII^e siècle sur «sa sainteté femelle»²⁶ a en effet de quoi surprendre. Seul Bayle se prononça clairement contre son existence, considérant, à l'instar de ses inspirateurs «libertins spirituels», qu'«il y a peu de faux contes que l'on puisse réfuter par des raisons plus convaincantes²⁷». À Lenfant qui, venant de lire le *Projet* de son *Dictionnaire*, désirait connaître la place que tiendrait la papesse dans l'ouvrage achevé, Bayle, surpris, répondit qu'il n'envisageait pas la rédaction d'un tel article. Il avoua de plus que, s'il se décidait à rédiger quelque notice sur

dissertationi, qua vulgatum de papissa Johanna historiam, ut fabulosam rejici debere, demonstrat, Amsterdam, 1657, 8°. Inconnu des répertoires et des catalogues de bibliothèques, il s'intègre mal dans le déroulement de la polémique. Cf. Eugène & Émile HAAG *La France protestante*, Paris, Fischbacher, 1884, vol. 4, col. 794, 2^e éd., éd. Henri BORDIER. Louis DESGRAVES, *Répertoire des ouvrages de controverse entre Catholiques et Protestants en France (1598-1685)*, Genève, 1984, n° 5230.

21. À l'instar de Jacques SOLÉ, *Le débat*, p. 667.
22. C'est ce que prétendit Desmaizeaux annotant les *Mélanges historiques* de Paul Colomès dans son édition des *Scaligerana, Thuana, Perroniana, Pitheoana, et Colomesiana. Ou Remarques Historiques, critiques, morales, & littéraires De Jos. Scaliger, J. Aug. De Thou, le Cardinal du Perron, Fr. Pithou, & P. Colomès. Avec les notes de plusieurs savans*, Amsterdam, Covens & Mortier, 1740, éd. Pierre Desmaizeaux, vol. 2, p. 600. Voir également [Jean-Pierre NICÉRON], *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres. Avec un catalogue raisonné de leurs Ouvrages*, Paris, Briasson, 1729, vol. 8, p. 51.
23. Alain Boureau, *La papesse*, p. 282-284. *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Neufchâtel, S. Faulches, 1765, vol. XI, p. 836 F. Sous leur plume, la papesse devint la fable par excellence. *Journal Encyclopédique*, 1^e mai 1761, p. 54.
24. Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)», rem. G.
25. L'expression est de Ruth WHELAN, *The Anatomy of Superstition, A Study of the historical theory and practice of Bayle*, Oxford, 1989, p. 122.
26. L'expression est de François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage d'Italie*, Paris, Clousier, David, Durand & Damonneville, 1743, vol. 4, p. 272.
27. *Continuation des pensées diverses*, in *Oeuvres Diverses*, La Haye, Husson & Johnson, 1727, vol. 3, p. 195 a. (réimpr. Élisabeth LABROUSSE, Hildesheim, Zürich & New York, 1964-1982). Ouvrage dorénavant abrégé en *OD*. Bayle était déjà de cet avis lorsque, en 1682, il publiait ses *Pensées diverses*. Cf. Ruth WHELAN, *The Anatomy*, p. 134. Sur Naudé et la papesse, Jacques SOLÉ, *Le débat*, p. 17, 535 & 612.

l'aventurière, il le ferait sans autre ressource que l'ouvrage de Blondel²⁸. Jeanne ne fit son entrée dans le *Dictionnaire* qu'après la mort de l'auteur²⁹. Les recherches tardives de Bayle sur le sujet permirent aux éditeurs d'insérer cinq nouveaux articles consacrés à des écrivains médiévaux ou modernes traitant de l'aventurière et d'allonger sensiblement la notice dédiée à Blondel³⁰. Ces aménagements posthumes firent de l'usurpatrice une des figures familière du *Dictionnaire*. Si Bayle s'en tint effectivement à l'ouvrage de Blondel pour exposer le noeud du problème, il poussait bien plus loin ses investigations lorsqu'il s'agissait de reconstituer les phases et les conditions du débat. Il semble s'être pris au jeu en découvrant que l'histoire des rapports entre la papesse et la Réforme pouvait lui fournir l'occasion de formuler de nombreuses réflexions sur les conséquences funestes de l'esprit de parti. Jeanne lui permit de surcroît d'égratigner Jurieu à deux reprises³¹.

Bayle aimerait nous convaincre que Jacques Basnage fut, lui aussi, un adversaire de la papesse³². Le philosophe de Rotterdam était peut-être mieux informé que nous sur les sentiments de son ami. Néanmoins, si l'on s'en tient au passage de l'*Histoire de l'Église* évoquant l'usurpatrice, il est malaisé de deviner l'avis du pasteur³³. Bayle considérait que ce dernier y maquillait son opinion sous le fard d'un exposé historique prudent et désengagé³⁴. Ce procédé fut, en effet, fréquemment utilisé par Basnage qui, après avoir dénoncé les chicanes de ceux qu'il nommait «controversistes» et prétendu demeurer «historien», auteur d'un simple exposé des faits, avait l'habitude de rentrer subrepticement en lice et de combattre discrètement l'ennemi confessionnel³⁵. Le pasteur ne semble néanmoins pas avoir recouru à ce stratagème dans le passage qui nous concerne et paraît, au contraire, avoir respecté l'engagement à la neutralité qu'il ne manqua pas de réitérer³⁶. Son exposé critique ne ménage ni les raisonnements des partisans de Jeanne ni ceux de ses détracteurs. Seul l'argument que tiraient ces derniers de la visite

28. Lettre de Bayle à Lenfant du 28 mars 1693, dans *OD*, vol. 4, p. 685.
29. Bayle achève la rédaction de l'article avant le 12 août 1704. H. H. M. van LIESHOUT, *The making of Pierre Bayle's dictionnaire historique et critique*, Amsterdam & Maarssen, 2001, p. 274. Il l'annonce dans ses *Continuations des pensées diverses*, in *O. D.*, vol. 3, p. 195.
30. Dans la seconde édition de 1702, Jeanne n'apparaît furtivement que dans les articles «Blondel (David)» et «Franc (Martin)». Dans les éditions postérieures, on la retrouve dans les notices «Papesse (Jeanne la)», «Moulin (Pierre du)», «Caurres (Jean des)», «Columna, (Jean de)», «Radulphe», «Polonus (Martin)» et «Lucidus».
31. *DHC*, art. «Polonus (Martin)», rem B & art. «Papesse (Jeanne la)», rem. G.
32. *DHC*, art. «Blondel (David)», rem P.
33. Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Église depuis Jésus-Christ*, Rotterdam, R. Leers, 1699, p. 408 & suivantes.
34. «Voiez ce qu'il a écrit là-dessus dans les termes d'Historien des raisons de chaque Parti: vous n'aurez pas de peine à comprendre quelle est sa pensée.» *DHC*, art. «Blondel (David)», rem P. Il est plaisant de lire le philosophe de Rotterdam, dissimulateur lui-même selon les analyse de Gianluca Mori, décrypter les écrits de son ami. Gianluca MORI, *Bayle philosophe*, Paris, Champion, 1999.
35. Quelques exemples dans Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Église*, p. 878, 1007, 1039, 1092 & 1146.
36. Formulé ici en ces termes: «Pour nous qui avons pris la qualité d'Historien, nous avons dessein de rapporter fidèlement les raisons que chaque party produit, & de laisser au Lecteur son jugement libre sur un fait qui n'a peut-être pas toutes les influences qu'on veut bien lui donner.» Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Église*, p. 408.

rendue au pape par des émissaires d'Hincmar sort relativement indemne de cet examen minutieux. Basnage voulait-il ainsi faire deviner sa position? Si le choix du pasteur était conforme à ce que Bayle nous en dit, on doit également suivre le Philosophe de Rotterdam lorsqu'il avoue que son ami prit certaines précautions pour le formuler et en déduire qu'à la fin du XVII^e siècle, il était encore périlleux pour un calviniste de s'opposer à la papesse.

Le frère cadet du pasteur, Henri Basnage de Beauval, évoqua également notre héroïne dans les pages de son *Histoire des Ouvrages des Scavans*. Le sujet l'intéressait au point de le faire sortir de sa réserve coutumière. Il fut tout d'abord persuadé de la fausseté du récit. Il l'affirma clairement dans une notice résumant un ouvrage de Spanheim, fervent défenseur de l'usurpatrice. Le même Spanheim parvint pourtant à le convertir trois ans plus tard. Basnage de Beauval loua alors son *De papa foemina, disquisitio historica* qu'il considérait comme une démonstration probante et une adroite réfutation de Blondel³⁷.

Affirmant que la question était dénuée d'intérêt, Jurieu refusa de prendre parti mais avoua cependant que les apparences plaident en faveur de l'existence de Jeanne³⁸. Bayle ne manqua pas de dénoncer cette attitude ambiguë³⁹. À notre connaissance, Jurieu n'évoqua la légende qu'à une reprise, renonçant à l'utiliser lorsqu'il avait à décrire la décadence papale des «siècles de fer»⁴⁰. Ce passage unique, court et équivoque fut cependant cité par les éditeurs réformés du *Dictionnaire de Moreri* comme une importante apologie de l'usurpatrice⁴¹.

Les autres témoins que nous avons à produire furent d'ardents défenseurs de la papesse. En 1694, Jacques Lenfant assisté de son ami Alphonse Des Vignoles remania en français la dissertation latine de Spanheim parue en

37. *Histoire des Ouvrages des Scavans*, oct. 1687, art. 12, p. 167-180; nov. 1687, art. 6, p. 354 & déc. 1690, p. 167-180. Les frères Basnage, issus d'une prestigieuse lignée de parlementaires rouannais, ont pour mère une Marie Coignard qui pourrait être parente de l'avocat de Rouen Nicolas Coignard, le premier contradicteur de Blondel. Un Henri Coignard sieur du Petit-Camp (1678-1708) fut le dernier réformé à siéger au parlement de Normandie. Cf. Henri & Odette de FRONDEVILLE, *Les conseillers du parlement de Normandie de 1641 à 1715, Recueil généalogique établi sur la base du Manuscrit Bigot, de la Bibliothèque de Rouen*, Rouen, Lestringant, 1970, t. 4, p. 447.
38. Pierre JURIEU, *Histoire du Calvinisme & celle du Papisme mises en parallèle: Ou apologie pour les Réformateurs, Pour la Réformation, & pour les Reformez, divisée en quatre Parties; contre un libelle intitulé L'Histoire du Calvinisme par Mr. Maimbourg (...)*, Amsterdam, R. Leers, 1683, vol. 2, p. 37-40. Jacques SOLÉ, *Le débat*, p. 667.
39. «D'où peut venir qu'un autre Ministre [i. e. Jurieu], qui n'a point voulu affirmer qu'il y ait eu une Papesse, a trouvé *bien foibles* les Arguments *les plus forts* que l'on produise contre cette Tradition? N'est-ce pas des préjugez, & de l'intérêt de Parti?» DHC, art. «Papesse (Jeanne la)», rem. G.
40. Par exemple dans ses *Prejugez legitimes contre le Papisme (...)*, Amsterdam, H. Desbordes, 1685, 2 t. en 1 vol. 4°. Précisons néanmoins que Jurieu évoqua, sur le ton de l'humour, la papesse Jeanne lors d'une controverse avec Nicole. Pour justifier la mission des réformateurs, le pasteur avait avancé que, comme toute société humaine, les réformés avaient le droit de se donner des chefs. Nicole répondit que, s'ils calquaient leurs communautés sur le modèle civil, les protestants devaient rendre le pastorat héréditaire et accepter que les femmes l'occupassent. Jurieu ironisa alors sur le «plaisir de voir des papesse Jeannes à la tête de la société des Calvinistes» ressenti par Nicole. Pierre JURIEU, *Traité de l'unité de l'Eglise, et des points fondamentaux, Contre Monsieur Nicole (...)*, Rotterdam, A. Acher, 1688, 8°, p. 467.
41. Louis MORÉRI, *Le grand dictionnaire*, vol. 5, p. 56.

1691⁴². Il parvint à transformer ce texte technique et indigeste en un traité didactique, élégant et divertissant, susceptible de plaire à un large lectorat⁴³. Il ne se contenta pas de traduire et d'adapter la *Disquisitio*. Il remonta aux sources, proposa des arguments complémentaires et opéra la mise à jour de la bibliographie du savant allemand⁴⁴. «Cette espéce de Traduction», jugée «plus exact[e], & plus méthodique» que l'original lui attira de nombreux éloges⁴⁵. Elle s'imposa comme l'ouvrage de référence en la matière. Jean Rou, lorsqu'il entreprit de composer, pour un de ses élèves, une leçon sur la papesse, lui emprunta beaucoup⁴⁶.

Lenfant estimait que son adaptation de Spanheim consacrait le grand retour de Jeanne après un long silence imposé par Blondel et les catholiques⁴⁷. Il est vrai qu'entre la fin du débat suscité par Blondel et la parution du remaniement de l'ouvrage de Spanheim par Lenfant, peu d'auteurs huguenots abordèrent le problème. Néanmoins, ceux qui le firent s'affirmèrent comme de zélés partisans de l'historicité de la papesse. Le Sueur, à l'instar de Basnage, tenta de se dérober derrière son masque d'historien. Cependant, son attachement à Jeanne est perceptible, voire évident⁴⁸. Colombiès est plus explicite. Dans ses *Mélanges historiques*, il constitua un arsenal

42. Jacques LENFANT & Alphonse DES VIGNOLES, *Histoire de la papesse Jeanne fidèlement tirée de la dissertation latine de Spanheim*, Cologne (Amsterdam), [Huguetan], 1694, 2^e éd., 2 vol. L'épître dédicatoire est adressée à Ezéchiel Spanheim, frère de Frédéric. Nous citons cet ouvrage selon la seconde édition augmentée. *Histoire de la papesse Jeanne fidèlement tirée de la dissertation latine de Mr. de Spanheim, Premier Professeur en l'Université de Leyde. Seconde Edition augmentée*, La Haye, H. Schleurleer, 1720, 2 vol. 8°, 285 & 336 p. Les lettres de Bayle à Lenfant témoignent de l'intérêt que le second porte, dès avant la rédaction de cette traduction, à la famille Spanheim. *OD*, vol. 4, p. 615 & 639.
43. Lenfant précise que ces aménagements, d'ailleurs autorisés par Spanheim lui-même, sont inévitables dès que l'on abandonne l'idiome des savants et que l'on veut affronter «l'impatience du Lecteur François». Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, sign. [**7v°] & [**8]. Nous utilisons les signatures typographiques pour renvoyer aux sections non paginées de livres anciens.
44. La lettre de Lenfant à Bayle citée plus haut témoigne de ce soucis d'information. Ce travail se poursuit au fil des rééditions. Le *Dictionnaire* de Bayle et l'*Histoire de l'Eglise* de Basnage sont ainsi utilisés dans la version de 1720. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 38 & 87.
45. *OD*, vol. 4, p. 685, en note. Jaques-Georges de CHAUFFEPÉ, *Nouveau dictionnaire historique et critique pour servir de supplément ou de continuation au Dictionnaire historique et critique de M. Pierre Bayle*, Amsterdam & La Haye, Z. Châtelain & H. Uytwerf, F. Changuiou, J. Wetstein, P. Mortier, Arkste & Merkus, M. Uytwerf, M. M. Rey, P. de Hondt, 1750-1756, vol. 4, p. 335, rem. A & p. 574.
46. Jean ROU, *Mémoires inédits et opuscules de Jean Rou, 1638-1711*, Paris & La Haye, 1857, éd. Francis WADDINGTON, vol. 2, p. 235-239.
47. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, sign. *4 & *4v°. «Et depuis environ cinquante ans elle a passé pour un Roman si ridicule, que personne n'osoit presque plus prendre l'affirmative là dessus, sans se décrire d'abord comme un esprit d'un ordre fort subalterne.»
48. Le passage de l'*Histoire de l'Église* consacré à Jeanne a probablement été rédigé entre 1679 et 1681. Cf. Eugène et Émile HAAG, *La France protestante, ou vie des protestants qui se sont fait un nom dans l'histoire (...)*, Paris & Genève, J. Cherbuliez, 1857, vol. 7, p. 48-50. La grande œuvre de Le Sueur, louée par Jean Claude qui la plaçait au dessus des *Annales de Baronius* et des *Centuries de Magdebourg* dans le panthéon des histoire ecclésiastiques, est ici citée d'après l'édition de 1730. *Histoire de l'Eglise et de l'Empire, Depuis la Naissance de Jésus-Christ, jusqu'à la fin du X. Siecle: Dans laquelle on marque les années de J.C., celles des Empereurs, des Consuls, des Evêques de Rome; les Evêques & les Docteurs les plus célèbres des autres Eglises; leurs Ecrits; les Conciles; les Martyrs; les Hérétiques; les Persécutions; les Coutumes; & en un mot, les choses les plus remarquables de l'Eglise & du Monde*, Amsterdam, P. Mortier, 1730, t. 7, p. 97.

d'arguments opposés à Blondel⁴⁹. Il en va de même d'Élie Benoist qui, dans la préface de sa grande œuvre, avouait croire en l'existence de l'usurpatrice⁵⁰. Citons enfin François-Maximilien Misson dont la relation de voyage comporte un long plaidoyer en faveur de l'existence de l'aventurière. Les observations de ce dernier furent mises à profit par Lenfant et susciteront une courte réfutation anonyme de Richard Simon⁵¹.

Les textes de Misson et Lenfant furent fréquemment réédités au fil du XVIII^e siècle, réaffirmant, plus d'un siècle après la parution de l'ouvrage de Blondel, la fidélité du camp réformé envers la papesse⁵². On conseillait la lecture de l'ouvrage de Lenfant et Des Vignoles comme antidote contre les thèses catholiques⁵³. En 1756, Chauffepié saluait encore les qualités de ce livre qui «démonte furieusement les batteries de Blondel & du P. Labbe»⁵⁴. En 1740, les éditeurs réformés du *Dictionnaire de Moréri* en recommandaient la lecture afin de faire pièce au virulent article consacré par cet ouvrage à l'usurpatrice⁵⁵. Quant au «Misson», qui s'imposa rapidement comme l'incontournable manuel du voyageur en Italie, il eut encore des lecteurs au XIX^e siècle. Sa vigoureuse apologie de l'existence de Jeanne fut utilisée par Stendhal lors d'une discussion animée avec un cardinal. L'argumentaire élaboré lors de la controverse confessionnelle fut alors transposé et utilisé sur un autre front idéologique. Il semble que la pièce puisse être rejouée *ad libitum*⁵⁶.

La papesse hantait la littérature du Refuge. Elle surgissait partout, souvent là où on ne l'attendait pas. On la retrouvait bien évidemment au fil des pages des livres d'érudition. Les journalistes semblaient particulièrement l'apprécier et lui ouvraient les portes de leurs périodiques savants dès qu'ils l'apercevaient au hasard des ouvrages qu'ils avaient à recenser⁵⁷. On la croi-

49. *Scaligeriana*, vol. 2, p. 558 & 597-600.

50. Élie BENOIST, *Histoire de l'Edit de Nantes, contenant Les choses les plus remarquables qui se sont passées en France avant & après sa publication, à l'occasion de la diversité des Religions: et principalement les Contraventions, Inexécutions, Chicane, Artifices, Violences & autres Injustices, que les Reformez se plaignent d'y avoir souffertes, jusques à l'Edit de révocation, en octobre 1685. Avec ce qui a suivi ce nouvel Edit jusqu'à présent*, Rotterdam, R. Leers pour A. Beman à Delft, 1693, vol. 1, sign. d 2 & v°.

51. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage d'Italie, fait en l'année 1688. Avec un mémoire contenant des avis utiles à ceux qui voudront faire le même voyage*, La Haye, H. van Bulderen, 1691, 2 vol. 8°. Nous le citons d'après une édition postérieure. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage d'Italie*, Paris, Clousier, David, Durand & Damonneville, 1743, 4 vol. 8°. A propos de la chaise percée. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 38. [Richard SIMON], *Du voyage en Italie publié par Mr. Muissen. Entêtement de cet Auteur sur le fait de la Papesse Jeanne. Sincérité de Blondel sur ce sujet. Remarque critique, in Bibliothèque critique, ou Recueil de diverses pieces critiques, Dont la plûpart ne sont point imprimées, ou ne se trouvent que très-difficilement, Publiées Par Mr. de Sainjore* [i.e. Richard SIMON] qui y a ajouté quelques notes, Amsterdam, J. L. de Lormes, 1708, vol. 2, chap. 30, p. 439-445.

52. Outre la deuxième version déjà mentionnée, on trouve trois éditions ultérieures publiées à La Haye en 1736, 1738 et 1758.

53. Contre les affirmations de Bonanni concernant la nature de la chaise percée utilisée pour l'intonation papale. *Nouvelles de la République des Lettres*, avril 1701, article I, p. 370.

54. Jaques-Georges de CHAUFFEPIÉ, *Nouveau dictionnaire*, vol. 4, p. 574.

55. Louis MORÉRI, *Le grand dictionnaire*, vol. 5, p. 56.

56. Alain BOUREAU, *La papesse*, p. 326.

57. *Nouvelles de la République des Lettres*, févr. 1686, art. 2, p. 145; oct. 1687, art. 7, p. 1133; avr. 1701, art. 1, p. 370; févr. 1703, art. 1, p. 148 & mars-avril 1718, art. 4, p. 218. *Histoire des*

sait également dans des récits de voyage et dans des mémoires. Cependant, elle avait renoncé à fréquenter les ouvrages de controverse confessionnelle⁵⁸. Est-ce pour cela que certains la crurent définitivement disparue?

Places stratégiques

Les preuves de l'existence ou de l'inexistence de Jeanne sont autant de lieux communs formés progressivement par un siècle de débat confessionnel. «Lieux communs» selon l'acception théologique en ce qu'ils constituaient les fondements probants d'une conviction ou les sources des arguments permettant d'étayer une croyance⁵⁹, ils furent aussi «lieux communs» au sens courant, tant ils furent inlassablement exploités par des armées de polémistes.

Les traces matérielles

Certains d'entre eux étaient même des «lieux communs» au sens propre. C'est le cas de ces monuments italiens qui formaient un étrange circuit touristique que le curieux visitant la péninsule se devait de parcourir.

Les traces matérielles du pontificat de Jeanne sont probablement les plus frappantes des pièces que les protagonistes posent sur l'échiquier de l'argumentation. Si le parchemin est sujet à la falsification, la pierre semble inaltérable.

Un Historien laisse glisser dans ses écrits des faits dont il n'est pas assuré; le Lecteur se laisse surprendre; il les croit; je ne sai quel interêt l'oblige à ensuite les defendre; ils passent de main en main, de livre en livre, & font enfin une tradition constante. Mais comment ériger des monumens pour attester des faits dont la fausseté seroit notoire?⁶⁰

Il aurait en effet été étonnant qu'«une plaisanterie & un conte impertinent» pût être à l'origine de telles constructions⁶¹. Pourtant, ces témoignages ne furent pas toujours considérés comme décisifs. Burnet, décrivant une statue de Jeanne, avoua ne pas croire à la paresse⁶². Basnage, invoquant les *ex-voto* païens, fit remarquer qu'une chimère peut très bien être attestée par un élément concret⁶³. De plus, les auteurs qui n'avaient pas l'opportu-

Ouvrages des Scavans, oct. 1687, art. 12, p. 167-180; nov. 1687, art. 6, p. 354 & déc. 1690, p. 167-180. *Bibliothèque Universelle et Historique*, n°7 (oct. 1687), p. 142-181 & n°21 (août 1691), p. 55-73. Dorénavant citées *NRL*, *HOS* et *BÜH*.

58. La seule exception est le passage déjà évoqué de Pierre JURIEU, *Histoire du Calvinisme*, vol. 2, p. 37-40.

59. Selon que l'on suive Philippe Melanchton ou Sébastien Cano. Cf. Cyrille MICHON et Gilbert NARCISSE, «Lieux théologiques», in *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, PUF, 1998, éd. Jean-Yves LACOSTE, p. 658-659. Heinz SCHEIBLE, «Melanchton, Philipp», in *The Oxford Encyclopedia of the Reformation*, Oxford, University Press, 1996, éd. Hans HILLERBRAND, vol. 3, p. 42.

60. Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Église*, p. 410.

61. *HOS*, déc. 1690, p. 172.

62. Gilbert BURNET, *Voyage de Suisse, d'Italie, et de quelques endroits d'Allemagne & de France, fait es années 1685, & 1686*, Rotterdam, A. Acher, 1688, p. 299.

63. *HOS*, déc. 1690, p. 171. Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Église*, p. 410.

nité de se rendre en Italie devaient s'en remettre aux relations des voyageurs. Or, ces dernières divergeaient singulièrement selon la confession de leur rédacteur. Les textes et leurs ambiguïtés demeuraient l'horizon de l'érudit.

Les partisans de Jeanne recensaient trois statues de leur héroïne. La première, représentant l'usurpatrice accouchant, aurait été érigée là où eut lieu la papale parturition. Elle fut ensuite projetée dans le Tibre par Sixte Quint «dont l'attitude exprimoit très-naïvement le dernier accident qui trahit le secret de la Papesse»⁶⁴. Son existence est confirmée par les médiévaux qui prétendirent parfois l'avoir vue. Parmi eux, Thierry de Niem, résidant à Rome, n'aurait pu inventer le fait sans se ridiculiser aux yeux de ses contemporains. En réponse à ceux qui estimaient qu'il était peu probable que l'on commémorât un événement funeste par une érection de ce type, Lenfant mentionna les pyramides élevées en France sur les lieux des récidives. Selon lui, l'escamotage de la statue par un pape pourtant amateur d'antiquité établissait nettement qu'il s'agissait bel et bien de l'effigie accusatrice, et non d'une représentation d'un prêtre païen sacrifiant comme le conjecturaient certains catholiques. Les chroniqueurs rapportent également qu'une chapelle, dont les ruines étaient encore visibles au XV^e siècle, fut construite au même endroit. Certains parlèrent également d'un tombeau. La décision, rapportée par Martin Polonus, de détourner la procession papale du lieu de l'accouchement complétait ce dispositif expiatoire. Lenfant constata que le nouveau trajet semblait effectivement dévié. S'appuyant sur Blondel, il rétorqua aux catholiques, qui imputaient la modification du tracé aux incommodes du terrain, que le magistère aurait tout aussi bien pu élargir les voies trop étroites⁶⁵. Bayle, quant à lui, ne rentra point dans ces subtilités et ne vit, dans le témoignage de Thierry de Niem, qu'une broderie fantaisiste cousue au tissu d'inepties confectionnée par les chroniqueurs précédents⁶⁶.

La cathédrale de Sienne aurait abrité la deuxième statue⁶⁷. Le visage de Jeanne aurait figuré parmi ceux des papes ornant, sur tout son parcours, la frise intérieure de l'édifice⁶⁸. Baronius, alerté par la lecture de l'*Anti-papesse* de Florimond de Raemond, aurait obtenu sa destruction. Pourtant, en 1662, de Launoy assura qu'il s'y trouvait encore⁶⁹. À Colomiès, qui, quelques années plus tard, l'interrogeait sur la nature de sa source d'information, il

64. Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Église*, p. 410. Selon Misson, Jean-Jacques Boissart (1528-1602) aurait encore eu l'occasion de contempler la statue. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 2, p. 272 & vol. 3, p. 57. Luther prétend l'avoir vu également lors de son séjour romain. Alain BOUREAU, *La papesse*, p. 256.
65. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 37, 252-256, 261 & 262. Jean LE SUEUR, *Histoire de l'Église*, t. 7, p. 98. Jean ROU, *Mémoires inédits*, vol. 2, feuille supplémentaire, p. 16 & 17. Pierre JURIEU, *Histoire du Calvinisme*, vol. 2, p. 39. Paul COLOMIÈS, *Scaligeriana*, vol. 2, p. 599. Misson utilise également l'argument des pyramides commémoratives. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 2, p. 272.
66. DHC, art. «Papesse (Jeanne la)».
67. Sur la mention de cette statue dans la controverse avant Blondel, cf. Jacques SOLÉ, *Le débat*, p. 665.
68. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 35.
69. Dans sa dissertation *De auctoritate negantis argumenti*. Ce passage se retrouve dans les *Joannis Launoi, Constantiensis, Parisiensis Theologi, Socii Navarrei, Opera Omnia* (...), Genève, Fabri, Barrillot & M. M. Bousquet, 1731, t. 2, p. 65 & 66.

confia qu'il l'avait vu de ses propres yeux en 1634⁷⁰. Mabillon, qui visita la cathédrale lors de son expédition heuristique de 1685, prétendit qu'on avait transformé les traits de l'aventurière en ceux du pape Zacharie⁷¹. À l'issue d'un voyage similaire, Bernard de Montfaucon confirma ses dires⁷². Cependant, Misson, qui visita également l'église et qui ne vit aucune différence de facture entre l'effigie de Zacharie et celles des autres prélates, rejeta cette hypothèse. Il renonça en outre à repérer la tête que de Launoy attribua à la papesse. De nombreux portraits étaient imberbes et efféminés. Leur ordre avait, de plus, été bouleversé par de récents travaux de rénovation. Il était plus sage d'accepter la version de Baronius⁷³. Quoi qu'il en soit, catholiques et réformés reconnaissaient que le visage de Jeanne était présent dans la galerie de visages pontificaux jusqu'au début du XVII^e siècle. Pour Lenfant, il s'agissait là d'une preuve «au dessus de toute contestation». Comment la pieuse ville de Sienne aurait-elle pu tolérer cela, si elle n'était intimement persuadée de la réalité du fait et si, comme le prétendaient les catholiques, le portrait était le fruit de l'initiative personnelle d'un artiste sacrilège?⁷⁴

Si l'engloutissement de l'effigie romaine et le remodelage du buste siennois dérobèrent ces pièces à tout examen, la troisième statue, trônant sur une place de Bologne, demeurait bel et bien visible. Gilbert Burnet la décrivit dans son récit de voyage. Le savant anglais, bien qu'ennemi de Jeanne, dut reconnaître qu'il ne pouvait s'agir d'une représentation de Nicolas IV, comme le prétendaient les catholiques⁷⁵. Son observation fut bien évidemment exploitée par nos auteurs qui ne manquèrent pas d'insister sur son incrédulité touchant Jeanne, voyant là une garantie de sa bonne foi⁷⁶.

Le plus célèbre objet rappelant le règne de la papesse est sans conteste la fameuse chaise percée qui divisa longtemps les adversaires de Rome. Selon les réformés, établir son existence revenait à établir celle de Jeanne car, si l'histoire de la papesse n'était qu'un conte, pourquoi les pontifes auraient-ils supporté l'usage d'un tel objet?⁷⁷ La chaise fut, elle aussi, une curiosité touristique prisée par les érudits en voyage. Lenfant faisait ainsi prévaloir les relations de Boissart, du président Fauchet et, bien sûr, celles plus récentes de Mabillon et Misson⁷⁸. Ce dernier la vit dans le cloître de Saint-Jean du Latran et confirma qu'elle était bien percée, ce que niaient certains

70. Paul COLOMIÈS, *Scaligeriana*, vol. 2, p. 558.

71. Alain BOUREAU, *La papesse*, p. 272. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 258.

72. NRL, févr. 1703, art. 1, p. 148. Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Église*, p. 410. Ce dernier confond les cathédrales de Sienne et de Bologne.

73. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 3, p. 57 & 58.

74. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 258-260.

75. Le récit de Burnet parut en anglais en 1686. Nous utilisons une traduction postérieure. Gilbert BURNET, *Voyage de Suisse, d'Italie, et de quelques endroits d'Allemagne & de France, fait es années 1685, & 1686 (...)*, Rotterdam, A. Acher, 1688, p. 299. La description que le luthérien Vergerius fit de cette statue n'est donc pas un hapax, contrairement à ce qu'avance Alain BOUREAU, *La papesse*, p. 263.

76. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 257. Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Église*, p. 410.

77. HOS, déc. 1690, p. 169.

78. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 38.

catholiques⁷⁹. Son existence fut attestée par de nombreux médiévaux. Elle fut encore XV^e siècle par l'anglais Guillaume Brévin et par Barthélemy Platina. Ce dernier, cependant, remit en doute l'usage que la tradition populaire lui conférait. Il préféra y voir un moyen de rappeler au nouveau pape qu'il n'était qu'un homme, soumis au mêmes besoins naturels que ses congénères⁸⁰. Mabillon fit sienne cette explication qui lui permettait de neutraliser l'argument sans toutefois devoir remettre en doute l'existence indéniable du meuble⁸¹. Bien qu'elle substituât au rituel du maniement un cérémonial encore plus ridicule, l'hypothèse ne satisfit pas nos auteurs. Lenfant la rejeta ironiquement, estimant que de «la coûture la plus bizarre & la plus immo-deste, qu'on puisse s'imaginer» ne pouvait avoir comme origine qu'un accident historique exceptionnel. La combustion solennelle d'un peu d'étoope lors de la cérémonie ne suffisait-elle pas à rappeler au nouveau pontife la vanité de ce monde⁸²? Les frères Basnage le suivirent, qui ne pouvaient concevoir que l'Église romaine eût instauré un rite aussi grotesque, «quoi qu'à Rome on ait inventé un grand nombre de cérémonies capables d'exciter la risée plutôt que la devotion des peuples»⁸³. Lenfant constata qu'il était, en tout cas, incontestable qu'une chaise avait été utilisée lors de l'intronisation des papes. Le secret qui entourait cette cérémonie l'incitait à penser qu'elle était liée à quelque événement honteux⁸⁴. Il insista sur l'antiquité de la coutume, attestée dès le XI^e siècle par des témoignage acceptés par Blondel lui-même, et estima qu'«Elle a duré jusqu'au commencement de la Réformation, où l'on a crain les reflexions d'un Siècle éclairé, sur un usage si bizarre & si indécent.»⁸⁵ Selon Mabillon, l'usage de la chaise percée fut effectivement abandonné pour prévenir les interprétations partisanes des hérétiques défenseurs de Jeanne⁸⁶.

La chaise était-elle un élément nécessaire du dispositif polémique huguenot? S'inspirant de vers satyriques du moyen âge tardif, les réformés affirmaient que les bâtards des papables fournissaient au peuple catholique une garantie suffisante de leur virilité⁸⁷. L'ironique Jurieu en vint à douter de la force probante du meuble⁸⁸. Il en allait de même de Misson qui, bien qu'il

79. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 3, p. 258, 259, 272 & 294.

80. Jean LE SUEUR, *Histoire de l'Église*, t. 7, p. 98. Jean ROU, *Mémoires inédits*, vol. 2, feuille supplémentaire, p. 16. Pierre Bayle, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)». Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Église*, p. 408.

81. *BUH*, n°7 (oct. 1687), p. 151.

82. «En effet je voudrois bien savoir, si certains besoins naturels dont le Très-Saint Pere n'étoit pas plus exempt que le moindre Curé de Village, ne le faisoient pas mieux souvenir de sa condition humaine, que le bel Emblème qu'on auroit prétendu lui en donner dans une Chaise percée? (...) On s'expose à bien des absurditez, quand on cache la vraie raison des choses.» Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 263, 279 & 280.

83. Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Église*, p. 410. *HOS*, nov. 1687, art. 6, p. 354.

84. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 263, & 279-280.

85. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 270 & 276.

86. *HOS*, nov. 1687, art. 6, p. 354.

87. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 3, p. 272. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 38. Pierre Bayle, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)», rem. D. *HOS*, déc. 1690, p. 172.

88. Pierre JURIEU, *Histoire du Calvinisme*, vol. 2, p. 40.

fut peut-être le plus ardent des défenseurs huguenots de la papesse et qu'il fournit à ses coreligionnaires une description précise du siège, hésita à rejeter l'hypothèse de Mabillon et considéra que la véracité de l'histoire de Jeanne ne reposait pas sur l'usage de la chaise⁸⁹. À l'inverse de ses coreligionnaires, Bayle, qui, une fois de plus, ne s'embarrasse pas d'un examen détaillé, considérait que la chaise était une invention de Brévin et Platina⁹⁰.

Ab absurdo: l'absence d'une autre explication satisfaisante

L'embarras dans lequel se trouvaient les ennemis de la papesse amenés à expliquer l'origine de ce qu'ils considéraient comme un conte constituait, pour les huguenots, un indice supplémentaire de son existence. Les légendes sont supposées reposer sur un fond de vérité. C'était le cas des récits aberrants qui enflaient les légendaires, alors malmenés par les érudits catholiques éclairés. Ces derniers s'accordaient pour affirmer que l'histoire des sept dormants dérivait d'un récit païen, que celle du pseudo-Denys provenait de la confusion de trois personnages distincts et que celle des Onze mille vierges se fondait sur une méprise onomastique. S'ils voulaient prouver l'inexistence de Jeanne, il leur incombait donc de déterminer l'élément parasite autour duquel le nacre de l'affabulation s'était amalgamé afin de donner naissance à cette curieuse perle. Blondel avait beau prétendre que les savants n'étaient pas tenus de rendre compte de toutes les chimères historiques, Jeanne était trop troublante pour que l'on s'abstînt de l'expliquer.

Aussi, les catholiques proposèrent-ils une série d'hypothèses dont la variété et l'incohérence ruinaient, aux yeux des réformés, la valeur probante. Ils firent de Jeanne la caricature de quelque pape efféminé ou soumis à des courtisanes, sans cependant s'accorder sur le nom du prélat incriminé⁹¹. Les huguenots leur répondirent que les règnes des pontifes qu'ils proposaient ne ressemblaient guère à celui de l'usurpatrice. Les catholiques virent également dans le roman de l'aventurière un écho déformé des exploits de la prophétesse allemande Thiota. Ici encore, les réformés estimèrent les deux biographies trop dissemblables. Une autre supposition romaine faisait de la papesse le double imaginaire d'une femme qui serait parvenue à s'emparer du siège patriarchal de Constantinople⁹². Les Orientaux, humiliés par cette mésaventure, auraient ainsi accusé les Latins d'avoir subi la même infortune. Mabillon, qui hésitait à admettre cette hypothèse, tenta de la conforter en évoquant Aréchise duc de Bénévent qui aurait vu la patriarchesse en rêve. Inversant les termes de la proposition, les huguenots

89. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 3, p. 259.

90. Pierre Bayle, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)».

91. C'était ce que pensait également Basnage de Beauval avant de devenir partisan de Jeanne. *HOS*, oct. 1687, art. XII, p. 245. L'hypothèse, reprise par Maimbourg, donna à Jurieu l'occasion de rédiger son excursus sur la papesse. Pierre JURIEU, *Histoire du Calvinisme*, vol. 2, p. 37.

92. Une utilisation plus récente de cet argument dans A. LAPÔTRE, *L'Europe et le Saint Siège à l'époque carolingienne*, Paris, A. Picart, 1895, vol. 1, p. 365. L'auteur a recours à l'hypothèse byzantine pour justifier Jean VIII d'être à l'origine du conte.

lui rétorquèrent que cette histoire peu fiable pouvait tout aussi bien être le fruit de la vengeance de moines que le règne de Jeanne aurait échauffés. Ils firent également remarquer qu'il n'y avait guère de place dans la liste des patriarches orientaux pour une usurpatrice et qu'il était peu probable que les serviteurs de Rome adoptassent un récit calomnieux forgé par leurs pires ennemis⁹³. Ils constatèrent enfin que, dans leur quête éperdue d'une explication, les catholiques finirent par accepter la possibilité d'une usurpation féminine d'un siège ecclésiastique⁹⁴. Et Lenfant de conclure «Des conjectures tirées de si loin confirment la vérité de l'Histoire de la Papesse, au lieu de la détruire. (...) Quand on est capable de croire de pareilles choses, on devroit bien croire [son] Histoire (...)»⁹⁵.

Bayle, creusant le fossé qui le séparait de ses compagnons exilés et allant plus loin encore que Blondel, estimait, quant à lui, que ce dernier eut tort «de rejeter tout ce que l'on a conjecturé sur l'origine du Roman de la Papesse»⁹⁶.

La vraisemblance des faits

Le problème de la plausibilité du récit suscita également de virulents échanges polémiques. Lenfant, fit l'éloge des honnêtes détracteurs de la papesse qu'étaient à ses yeux Blondel et de Launoy, lesquels se limitèrent à un simple examen savant, contrairement à «ceux qui non content d'apporter un esprit historique dans cette discussion ont agi dans une autre vûe, n'ont rien négligé pour dégoûter le monde de l'examen de cette Histoire en lui donnant un air ridicule & en criant à l'absurdité»⁹⁷.

Afin de combattre cette entreprise de mystification érudite, il remarqua, avec nombre d'exemples à l'appui, que, de tout temps, des dames tentèrent de s'élever socialement en dissimulant leur nature. Certaines le firent même dans le but de devenir clerc. On retrouvait, en outre, de telles figures à de nombreux endroits de la *Légende dorée*. Pourquoi les catholiques qui gobaient de telles énormités refusaient-ils d'accepter un récit plus plausible?

Il ne faut pas s'étonner qu'à la fin on se désabuse d'un conte éloigné de toute vrai-semblance, mais il y a lieu de s'étonner que des gens telles que les Moines, qui digèrent eux-mêmes les contes les plus durs, se rendent si difficiles sur un fait aussi vrai-semblable que celui-ci, sans conter les preuves directes qu'on en apportera dans la suite⁹⁸.

-
93. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 50, 57-59 & 75-107. BUH, n°21 (août 1691) p. 60. Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)». Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Église*, p. 410. HOS, déc. 1690, p. 169. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 3, p. 297. Cf. aussi *Dictionnaire universel françois et latin* [dir. «de Trévoix»], vol. 5, col. 113 & 114.
94. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 3, p. 305.
95. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 85 & 91.
96. Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)».
97. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 107.
98. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 66.

Contrairement à l'histoire de l'usurpatrice, ces contes «mis gravement dans les Annales» ne furent pourtant attestés, longtemps après les faits, que par quelques auteurs superstitieux et peu fiables⁹⁹. Misson fit remarquer que «Telle chose est véritablement difficile à faire, qui néanmoins se fait aisément, & n'a rien de difficile à croire quand elle est arrivée.» Il en voulait pour preuve l'aventure de cette autre Jeanne qui sauva la France de la domination anglaise¹⁰⁰. L'imposture de la papesse put être, de plus, favorisée par la mode des visages imberbes qui régnait à l'époque. Misson imaginait son héroïne sous les traits d'une énergique virago. Des porchers et des gueux sont devenus pape, pourquoi pas un garçon manqué¹⁰¹? Son ascension devait d'autant moins paraître exceptionnelle qu'à l'époque, l'accession de laïcs au trône pontifical n'était pas inconcevable. Si Jeanne ne fit rien pour empêcher le fatal dénouement de son aventure, ce fut probablement parce que, ayant grandi dans un monde strictement masculin, elle ne connaissait rien des éléments de gynécologie qui se transmettaient de mère en fille. On pouvait aussi imaginer que l'éprouvant train de vie de l'usurpatrice ait déclenché une délivrance avant terme. Une grossesse n'est pas difficile à dissimuler, surtout lorsque l'entourage est incapable de la soupçonner. Quant au voyage à Athènes, il pouvait s'expliquer aisément par le fait que la ville n'avait alors pas complètement perdu son aura scientifique. Des auteurs comme Scot Érigène y séjournèrent.

De plus, les catholiques étaient de mauvaise foi car, bien qu'ils prétendent que l'usurpation était impossible, ils permirent à leurs canonistes d'envisager le cas. En outre, Jeanne était bien à sa place au milieu de la galerie de papes médiévaux monstrueux, hérétiques, sodomites et nécromanciens décrits par Baronius¹⁰². Si, selon Rome, Dieu permit à la papauté de subir ces «siècles de fer» afin de la mortifier, pourquoi n'aurait-il pas suscité le règne de la papesse?¹⁰³ Jurieu, ironique, conseilla même aux catholiques de fonder l'impossibilité du récit sur les vertus de Jeanne, considérant qu'il était peu probable qu'un jeune érudit puisse, par ses propres mérites, accéder à une charge qui ne s'obtenait alors que par concussion¹⁰⁴.

Bayle, quant à lui, voyait dans les ajouts successifs des chroniqueurs, des expédients maladroits destinés à maintenir la cohérence d'un roman dont l'agencement boiteux témoignait de la fausseté. Ainsi, les passages des anciennes chroniques relatant la proposition de l'accouchement public et expiatoire faite par un ange à la papesse aurait été greffé au roman pour

99. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 68.

100. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 2, p. 262.

101. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 2, p. 264.

102. «Après tout, il n'est pas, ce me semble, aisément d'entendre pourquoi l'Eglise Romaine se fait un si grand embarras de son Pape femelle, comme si des Papes monstrueux étoient des choses rares.» François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 2, p. 269. L'argument fut déjà utilisé précédemment. Jacques SOLÉ, *Le début*, p. 665.

103. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 1-4, 13, 29 & 43-74. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 2, p. 260-272. BUH, n°21 (août 1691) p. 62.

104. Pierre JURIEU, *Histoire du Calvinisme*, vol. 2, p. 38.

répondre à ceux «qui objectent qu'une fille aussi rusée que celle-là eut trouvé quelque moyen de cacher sa faute»¹⁰⁵.

La chronologie

La chronologie fut utilisée par les adversaires de Jeanne pour établir l'impossibilité de son existence¹⁰⁶. Elle constituait la pièce principale de l'arsenal de Blondel. On la retrouve sans surprise chez Bayle¹⁰⁷. Jurieu et Basnage estimaient qu'il s'agissait du plus convaincant des arguments des ennemis de la papesse à qui elle offrait deux pistes¹⁰⁸. La première, empruntée notamment par Bayle, consistait à souligner qu'il n'était pas aisément de ménager une place pour le règne de l'usurpatrice au sein de la liste des papes du milieu du IX^e siècle. Misson, Spanheim et Lenfant, relayés par Basnage, répliquaient que cette liste était défectueuse à bien des endroits et se plaisaient à énumérer ses incohérences qui auraient d'ailleurs pu être le fruit involontaire de falsificateurs chargés de l'escamotage de Jeanne, «tant il est difficile de déguiser la vérité»¹⁰⁹. Comment tirer des conclusions définitives concernant un «siecle tenebreux & ignorant comme on confesse qu'a été celui la», ponctué par des intrigues, des révoltes de palais et des usurpations¹¹⁰? Spanheim et son adaptateur, estimant que les démonstrations de leurs principaux adversaires Labbe et Blondel reposaient sur les spéculations chronologiques erronées d'Onuphre Panvinio, s'attelèrent à la réalisation d'une autre datation qu'ils estimaient tout aussi probable, conforme avec la plupart des sources et exempte des incohérences que charriaient les tableaux proposés par le camp adverse¹¹¹.

La deuxième piste consistait à confronter à l'hypothèse du règne de Jeanne une série de faits qui semblaient l'invalider. Ainsi, une bulle accordant un privilège à l'abbaye de Corbie signée par Benoît III aurait été expédiée de Rome pendant le règne supposé de la papesse. Ainsi également, des émissaires qu'Hincmar de Reims envoya à Léon IV apprirent en chemin la mort de ce dernier et, parvenus dans la ville éternelle, trouvèrent Benoît III, et non Jeanne, installé à sa place. Ce furent à nouveau les divergences des différentes éditions des textes et des opinions des ennemis de la papesse concernant les circonstances de ces faits qui permirent aux amis de Jeanne de suspecter une falsification et de repousser ces arguments¹¹². Cependant,

105. Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)», rem. D.

106. Louis MORÉRI, *Le grand dictionnaire*, vol. 5, p. 56.

107. Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)».

108. Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Eglise*, p. 411. Pierre JURIEU, *Histoire du Calvinisme*, vol. 2, p. 40.

109. Jacques Lenfant, *Histoire de la Papesse*, vol. 2, p. 134. Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Eglise*, p. 411. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 2, p. 265 & 296. *HOS*, déc. 1690, p. 173. *BUH*, n°21 (août 1691) p. 56.

110. Pierre JURIEU, *Histoire du Calvinisme*, vol. 2, p. 40.

111. Cf. *Cenotaphium Joannae Papissae*, in *Philippi Labbe, Biturici, Societas Jesu theologi, de scriptoribus ecclesiastici (...)*, Paris, S. Cramoisy, 1660, vol. 1. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 2, p. 122-132, 139, 158 & suivantes. Le résultat est synthétisé en une table chronologique consignée au début du premier volume.

112. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 2, p. 295. *BUH*, n°21 (août 1691) p. 56.

Basnage, dans son exposé des raisonnements *pro et contra*, faisait grand cas de l'aventure des légats d'Hincmar¹¹³.

Les textes et leurs silences

Les textes des auteurs médiévaux constituaient, assez naturellement, la principale ressource des historiens de la papesse qui, à la suite de Blondel, se plurent à dresser des listes d'auteurs ayant traité de l'aventurière¹¹⁴. Celle de Lenfant fut la plus aboutie, qui dénombrait pas loin de deux cents occurrences et permettait de conclure qu'« Histoire n'a jamais été appuyée d'une plus longue succession de Livres & de Chroniques de la première autorité »¹¹⁵. Aussi Jurieu estima qu'il était impossible de démontrer l'inexistence d'une histoire qui avait « l'autorité pour elle »¹¹⁶. Misson ajoutait

quand il s'agit d'un fait, que de suffisantes autorités établissent positivement, sans qu'il y ait rien qui implique contradiction, des critiques fondées sur quelques endroits difficiles & extraordinaires, ne sont point d'assez solides raisonnements pour détruire l'histoire. (...) il faut ou produire une plus grande évidence, ou céder malgré qu'on en ait.

Selon toute la raison & toute la justice du monde, il n'en faudroit pas davantage pour vider entièrement la question. Quand plusieurs témoins irréprochables déclarent un fait, il faut les croire de nécessité absolue, lorsque le fait est naturellement possible, & qu'on n'a pas d'évidence contraires, sur-tout quand les témoins parlent contre leur propre intérêt¹¹⁷.

Comme l'admet Moréri, tous ces littérateurs sont effectivement des fidèles de l'Église romaine, souvent proches de la cour pontificale, parfois même canonisés¹¹⁸. Les réformés voyaient, en ce témoignage unanime produit par ceux qui avaient tout intérêt à taire cet épisode, un aveu qui avait force de preuve évidente¹¹⁹. Se prévalant de l'autorité de de Launoy, de Mezeray et d'autres catholiques modérés, ils concluaient que, pendant tout le moyen âge, personne n'avait remis en cause l'histoire de la papesse¹²⁰. Au mieux, les partisans de Rome pouvaient invoquer l'érudition défaillante des médiévaux pour justifier la conduite aberrante de leurs prédécesseurs¹²¹.

113. Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Église*, p. 411.

114. Le nombre d'occurrence est généralement estimé à septante. Jean LE SUEUR, *Histoire de l'Église*, t. 7, p. 98. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 2, p. 260.

115. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 236. La liste est développée p. 91-236. Cf. également la courte énumération de Pierre JURIEU, *Histoire du Calvinisme*, vol. 2, p. 39.

116. Pierre JURIEU, *Histoire du Calvinisme*, vol. 2, p. 40.

117. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 2, p. 261 & 286.

118. Louis MORÉRI, *Le grand dictionnaire*, vol. 5, p. 56. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 4. Pierre BAYLE, *DHC*, art. « Papesse (Jeanne la) ».

119. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 2, p. 260. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 109.

120. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 235. N.R.L., oct. 1687, art 7, p. 1133 & févr. 1703, art. 1, p. 149. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 2, p. 272. H.O.S., déc. 1690, p. 170-171.

121. C'est ce que fait [Richard SIMON], *Du voyage en Italie*, p. 444.

Néanmoins, ce concert assourdissant de dépositions en faveur de Jeanne se faisait entendre fort tard. Les témoins antérieurs au XIII^e siècle étaient peu nombreux, voire, selon l'hypothèse catholique, inexistant. Il s'agissait donc de justifier un silence d'autant plus surprenant que les papes du IX^e siècle ne manquaient pas d'ennemis pour relever tout ce qui pouvait les déshonorer¹²². Le mutisme des fidèles de la papauté peut aisément s'expliquer par la honte que l'aventure de Jeanne inspirait et par la crainte des représailles que le rappel de l'événement aurait entraîné. Le phénomène n'avait rien d'exceptionnel. Ainsi, en France, il fallut attendre Mezeray pour qu'on traitât la mémoire de Louis XI avec la rigueur nécessaire¹²³. Se basant sur certaines chroniques, les réformés supposaient, en outre, qu'un décret papal visant à effacer toute trace de l'aventure de Jeanne avait été promulgué et aurait dissuadé les auteurs les plus audacieux. Enfin, le siècle de Jeanne fut «si tenebreux & si broüillon» qu'il était impossible d'évoquer ici l'argument du silence¹²⁴. Selon les huguenots, les catholiques qui manièrent néanmoins cet argument le firent maladroitement. Les rares récits invocables ne prenaient pas en compte la période des faits, ne traitaient pas des affaires du Saint-Siège, ou étaient des apocryphes peu fiables. Pourquoi l'aventure de la papesse apparaît-elle subitement dans les chroniques du XIII^e siècle? Il était plus sage de supposer qu'il s'agissait déjà d'une tradition fermement implantée. D'ailleurs, aucun auteur de cette époque ne prit l'initiative de le réfuter¹²⁵.

Seul Bayle remettait en cause l'existence de l'ordonnance rayant le nom de Jeanne de la liste des pontifes. Bien que cette décision papale fut rapportée par certains exemplaires de la chronique de Sigebert de Gembloux, il lui semblait improbable qu'une telle promulgation n'eût laissé aucune trace chez les contemporains. Comparant l'éventuelle déchéance posthume de Jeanne avec celle, attestée, de l'empereur Domitien, il estimait que les papes auraient dû faire connaître universellement leur arrêt. Il remarquait ensuite qu'il existait une grande différence entre dégrader un souverain défunt et empêcher qu'on en parlât. Ainsi, à Desmarets qui objectait aux ennemis de Jeanne l'exemple de Charles X que les ligueurs se choisirent comme roi pour contrer le Navarrais, il répondit que cet usurpateur, quoique exclu de l'énumération officielle, était bien connu des historiens contemporains qui ne recurent jamais l'ordre d'en effacer le souvenir¹²⁶.

Le silence des Orientaux, ennemis de Rome, constituait un défi supplémentaire pour les défenseurs de la papesse. Basnage de Beauval, qui, avant de devenir un partisan de Jeanne, voyait là le principal argument des détracteurs de l'aventurière, considérait que «La haine qui prend des armes par tout, n'aurait pas oublié un reproche si sanglant»¹²⁷. Cette objection, aussi sérieuse

122. Louis MORÉRI, *Le grand dictionnaire*, vol. 5, p. 56.

123. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 2, p. 268.

124. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 115.

125. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 115-120 & 130-133. BUH n°21 (août 1691), p. 56.

126. Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)», rem. C.

127. HOS, oct. 1687, art. 12, p. 245.

qu'elle parût, ne resta pas sans réponse. Les amis de la papesse estimaient que Photius, le patriarche de Constantinople qui s'opposa à Rome peu après le règne de l'usurpatrice, était trop modéré pour utiliser l'argument diffamatoire et trop équitable pour reprocher au siège romain un incident qui reposait simplement sur une méprise. De plus, les œuvres du prélat oriental avaient presque toutes disparu¹²⁸. Quant aux successeurs de Photius, ils eurent besoin de l'appui du pape et ne songèrent donc pas à le combattre. En outre, les sujets du *basileus* méconnaissaient l'histoire papale qui ne semblait d'ailleurs guère les intéresser. Les quelques textes grecs qui, escamotant le règne de la papesse, font succéder Benoît III à Léon IV étaient, de l'avis de Lenfant, fragmentaires et difficilement identifiables ou datables¹²⁹. Les listes des évêques de Rome tenues à Constantinople étaient, elles-aussi, trop défectueuses pour que les détracteurs de la papesse pussent tirer profit de leur silence¹³⁰.

L'examen des chroniques médiévales aurait dû suffire aux controversistes pour vider la querelle. Hélas, il était entravé par une diversité de leçons qui rendit vaine la collation des manuscrits et permit aux deux partis de prétendre au triomphe. Pour chaque œuvre, on trouvait autant de copies relatant l'aventure de Jeanne que d'exemplaires l'ignorant. Les polémistes pouvaient donc, suivant leur sentiment, estimer que la divergence était le fruit d'une suppression motivée par la honte ou, au contraire, d'un ajout suscité par le désir de calomnier¹³¹. Les réformés, estimant peu probable que des moines esclaves du Saint-Siège eussent délibérément discrédité leurs maîtres, considéraient que cet imbroglio était à leur avantage.

L'identification du premier témoin constituait un enjeu d'importance. Les partisans de Jeanne considéraient comme tel Anastase le bibliothécaire. Certains exemplaires des œuvres de cet auteur consacraient une notice à l'usurpatrice¹³². La déposition de ce contemporain de Jeanne, écrivain officiel de la cour de Rome, constituait une preuve irréfutable¹³³. La version du manuscrit d'Anastase conservée par la bibliothèque du roi de France, munie du passage litigieux, était fréquemment invoquée par les huguenots qui s'appuyaient également sur des exemplaires italiens vus par Nicolas Hein-sius¹³⁴. Les catholiques considéraient que ces lignes avaient été rajoutées et empruntées à un chroniqueur plus tardif¹³⁵. Bayle, qui les suivait, rappelait que, selon Blondel, ces additions étaient incompatibles avec le récit

128. *HOS*, déc. 1690, p. 173.

129. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 2, p. 6-35. *BUH*, n°21 (août 1691), p. 64. Basnage ne suivait pas Lenfant sur ce dernier point. Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Église*, p. 411.

130. Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Église*, p. 411.

131. Gilbert Burnet avoua avoir cessé de croire à la papesse après avoir vu un manuscrit où le récit avait été ajouté en marge par un annotateur postérieur. Gilbert BURNET, *Voyage*, p. 300.

132. Il s'agit du *Liber Pontificalis* dont une grande part était attribuée à Anastase par les érudits du XVII^e siècle.

133. Jean ROU, *Mémoires inédits*, vol. 2, p. 236-238.

134. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 2, p. 287 & 288. Jean LE SUEUR, *Histoire de l'Église* (...), t. 7, p. 98. Paul COLOMIÉS, *Scaligeriana*, vol. 2, p. 598.

135. «Du voyage en Italie publié par Mr. Muisson (...), in *Bibliothèque critique*, p. 41 & 43. Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)». Cf. la réplique de Paul COLOMIÉS, *Scaligeriana*, vol. 2, p. 597 & 598.

qu'Anastase faisait de l'élection de Benoît III. De plus, l'auteur des gloses semblait n'être pas certain de la véracité des événements qu'il rapportait, ce qui n'aurait pu être le cas d'Anastase, témoin direct des faits¹³⁶. Basnage proposait une solution médiane et, considérant que l'on en savait pas assez sur l'attribution et la composition du livre, le retirait des mains des controversistes des deux camps¹³⁷. Lenfant ne voyait pas en quoi ces objections nuisaient à sa démonstration et estimait qu'elles la mettait au moins à l'abri de l'argument du silence d'Anastase¹³⁸. Pour toute réplique à ceux qui estimaient que l'ajout d'un passage fût possible, Lenfant répétait à nouveau

Croira-t-on que des Moines & des Copistes choisis exprès pour garder & pour copier des Manuscrits, & qui travaillaient sous les yeux de tout le Papisme, aient falsifié un Historien d'aussi grand poids qu'Anastase pour lui faire dire des choses, qui devroient couvrir d'opprobre l'Eglise Romaine dont ils étoient eux-mêmes Membres (...)¹³⁹.

Les annotations marginales pouvaient en effet être l'œuvre d'un copiste soucieux de rétablir le texte original malmené par ses devanciers¹⁴⁰. Lenfant n'était pas plus embarrassé par l'épisode de l'aventure de l'antipape Anastase III qui tenta de s'imposer à l'époque de la papesse et dont l'aventure, rapportée par Anastase le bibliothécaire, était incompatible avec celle de Jeanne¹⁴¹. Selon lui, la confusion qui régnait dans le récit de l'auteur à cet endroit ruinait cet argument¹⁴².

Les défenseurs de la papesse évoquaient également Rodolphe de Flaix qu'ils plaçaient au X^e siècle, mais que leurs adversaires faisaient vivre deux siècles plus tard. Basnage, estimant que «ce qu'on fait par intérêt est toujours suspect», blâmait ces derniers qui, avec peu de preuves, remettaient en doute une datation établie depuis longtemps¹⁴³. Une contestation similaire opposait Bayle et Colomès à propos de Gervais de Tilbury¹⁴⁴.

136. Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)», rem. A.

137. Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Eglise*, p. 408.

138. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 2, p. 42-56 & 76-78.

139. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 2, p. 69.

140. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 2, p. 70.

141. On considère aujourd'hui qu'Anastase le bibliothécaire et l'antipape Anastase III ne font qu'une seule personne. La tentative de prise de pouvoir de celui que les historiens de la papesse considéraient comme leur premier témoin eut lieu peu après le décès de Léon IV (juillet 855)... et correspond donc parfaitement avec le règne de la papesse. G. HOCQUARD, «Anastase le Bibliothécaire», in *Catholicisme, Hier, aujourd'hui, demain*, Paris, 1948, vol. 1, col. 512-514.

142. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 2, p. 87.

143. *BUH*, n°21 (août 1691), p. 60. Bayle et ses contemporains confondaient Radulphus Flaviacensis et Radulphus Niger. Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Radulph». Les deux personnages vécurent probablement au XII^e siècle. C. L. KINGSFORD, «Niger, Ralph», in *Dictionary of National Biography*, Londres, 1909, vol. 14, p. 508-509. Spanheim et Lenfant énuméraient les auteurs anciens qui plaçaient Radulphus Flaviacensis au X^e siècle. Ils subodoraient cette confusion et supposaient que celle-ci jouerait en leur faveur. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 2, p. 120 & suivantes. Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Eglise*, p. 408.

144. Pierre BAYLE, art. «Papesse (Jeanne la)», rem. K. Paul COLOMIÈS, *Scaligeriana*, vol. 2, p. 598. La recherche actuelle donne raison à Bayle. Gervais vécut, lui aussi, au XII^e siècle. J. PYCKE, «Gervais de Tilbury», in *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, Paris, 1984, vol. 20, col. 1087-1089.

Marianus Scotus et Sigebert de Gembloux, qui écrivirent à la fin du XI^e siècle, étaient ensuite invoqués. Ici encore, la diversité des versions subsistantes permettait à chaque parti de camper sur ses positions, les uns jugeant tronquées les chroniques ne comprenant pas le récit, les autres estimant falsifiées celles qui l'incluaient¹⁴⁵. Les partisans de Jeanne pensaient faire pencher la balance de leur côté en démontrant que l'épisode de l'usurpation s'enchâssait parfaitement dans le développement chronologique de Marianus¹⁴⁶. Ce n'était pas le cas de celui de Sigebert qui, semblant considérer illégitime l'élection de Jeanne, faisait, de l'aventure de la papesse, une parenthèse qu'il serait facile d'extraire ou d'ajouter¹⁴⁷. Selon Lenfant, la réputation de Marianus en faisait un témoin irrécusable doté

des qualitez tout opposées à ces défauts d'ailleurs assez ordinaires aux Moines. (...) Ce n'est pas d'ailleurs un de ces Moines ou dupes ou Visionnaires; c'est un Moine très-éclairé & très-connu. (...) Si l'on récuse un pareil témoin, il n'y a plus de Fait Historique à l'abri de la contradiction¹⁴⁸.

Il s'exprimait en outre sans gêne ni précautions, comme si les faits honteux qu'il relatait était déjà connus de tous. Il était donc probable qu'il ne fût pas le premier à les mentionner¹⁴⁹. Enfin, Blondel et de Launoy eux-même acceptaient sa déposition.

La chronique de Martin Polonus faisait presque l'unanimité¹⁵⁰. Mais, si la plupart des catholiques y admettaient la présence de Jeanne, ils estimaient fort peu son auteur que les partisans de la papesse devaient justifier d'être crédule, voire complètement stupide¹⁵¹. Lenfant leur rétorquait qu'il s'agissait d'un clerc éminent et proche d'un pouvoir qui n'aurait jamais toléré qu'une fable créée sous ses yeux le salît ainsi¹⁵². La position de Bayle était, une fois de plus, particulière. Non content de réitérer les critiques catholiques touchant la fiabilité de l'annaliste, il ne fut point persuadé de l'authenticité du passage que certains exemplaires ne contenaient point¹⁵³.

Les auteurs postérieurs à Martin Polonus, tels Thierry de Niem, Guillaume Brevinus, Martin le Franc, Barthélemy de Sacchi dit Platina ou

145. Louis MORÉRI, *Le grand dictionnaire*, vol. 5, p. 56.

146. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 2, p. 129. BUH, n°21 (août 1691), p. 56. C'était aussi l'avis de Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Église*, p. 408.

147. Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Église*, p. 408. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 2, p. 133-138. Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)», Rem. C.

148. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 2, p. 125 & 126. Notons au passage que le clerc, lorsqu'il relate l'aventure de Jeanne, ne peut que dire la vérité. S'il est stupide, sa servilité envers la papauté fait de son récit un aveu irréfutable. Si ce n'est le cas, son travail ne peut être que fiable.

149. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 2, p. 267. *HOS*, déc. 1690, p. 169.

150. Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Église*, p. 408. C'est pourtant la lecture d'une des versions manuscrites de cette chronique où le texte de Jeanne était relégué en marge qui incita Burnet à nier l'existence de la papesse. Polonus était contemporain du cistercien Jean de Mailly que l'on retient actuellement comme l'auteur de la première mention de la papesse (1255). Alain Boureau, «Jeanne (La papesse)», in *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, Fayard, 1994, éd. Philippe LÉVILLAIN, p. 954.

151. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 2, p. 289.

152. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 2, p. 140-153.

153. Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Martin Polonus», *passim*.

Jean des Caurres, ne posaient pas de problème. Même Bayle recevait leurs dépositions¹⁵⁴. Parmi eux figurait le défenseur de la foi Bernard Gui, pourtant méfiant quant aux fables charriées par les chroniques et peu enclin à laisser à ses ennemis albigeois une occasion de discréditer son Église¹⁵⁵.

Il semblait indéniable qu'alors, toute la catholicité croyait en la papesse. Ainsi Jean Hus put-il l'invoquer au concile de Constance sans que ses juges n'y trouvassent à redire¹⁵⁶.

Or si un Fait de cette nature, si odieux & si flétrissant, n'eût pas été hors de contestation, comment est-ce que des Papes, des Conciles, des Académies célèbres, des Auteurs versez dans l'Histoire, & qui pouvoient fouiller dans les Archives des Papes, & dans les Diptiques de l'Église auroient souffert si patiemment qu'un *Hérétique*, eût osé l'avancer¹⁵⁷?

Alerté par l'usage que les hussites pouvaient faire de la papesse, Énée Sylvius Piccolomini fut le premier à mettre en doute l'histoire de Jeanne, inaugurant ainsi la campagne de démystification romaine¹⁵⁸.

*
* * *

En façonnant et en structurant l'objet d'étude que constitue la papesse, les érudits des deux camps parcoururent des domaines qui leur étaient peu familiers comme la féminité, la sexualité, l'humour et la scatalogie. La constitution de cet étonnant chantier historiographique au cours d'un lent dialogue polémique les amena également à recourir à des témoignages matériels. Elle les incita également à explorer les dix siècles obscurs qui les séparent de leur chère antiquité.

Ce débat fut aussi l'occasion pour chaque groupe confessionnel de prendre, quant à la notion de tradition en histoire, une position opposée à celle qu'ils défendaient en matière de foi. Afin de faire pièce aux protestants qui n'hésitaient pas à tirer une preuve de la longue suite de témoins papistes attestant de l'existence de la papesse, les catholiques durent remettre en cause la fiabilité de leurs historiens et affirmer qu'une erreur de fait pouvait être universellement crue et répétée par de brillants prélates, voire par l'Église universelle¹⁵⁹. Bayle, qui se délecte de ces contradictions, remarque qu'en défendant Jeanne, les protestants offrent à leurs adversaires

154. Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Franc, Martin» & «Caurres, Jean des».

155. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 162.

156. Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Église*, p. 410. HOS, déc. 1690, p. 171. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 173 & 249.

157. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 249. Le même silence embarrassé aurait suivi l'évocation de la papesse par Théodore de Bèze au colloque de Poissy. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 250-252. Bayle démentit cette information qui avait été lancée par Florimond de Raemond. Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)».

158. Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)». HOS, oct. 1687, art. 12, p. 245. NRL, oct. 1687, art. 7, p. 1133.

159. Cf. les remarques ironiques de Jacques Basnage (*Histoire de l'Église*, p. 410) à propos de la rectification de la numérotation des papes prénommés Jean. «Il n'y a rien de plus solennel dans l'Église que la décision d'un Pape dans un fait, où il est évidemment intéressé, car ce ne peut être

une tablature pour se maintenir dans la Tradition qui porte qu'il y a eu un Pape Cyriacus qui abdiqua le Pontificat afin d'aller chercher le Martyre à la tête d'onze mille Vierges¹⁶⁰.

Élisabeth Labrousse et Ruth Whelan ont déjà insisté sur l'apport des réflexions bayliennes suscitées par le dossier de la papesse. Elles retiennent surtout les critiques adressées à ceux qui refusent de considérer qu'une suite de témoignages procédant d'une source unique équivaut à une seule déposition¹⁶¹.

Surtout, la controverse de la papesse fournit à Bayle l'occasion de dénoncer les conséquences néfastes de l'esprit de parti. Le Philosophe de Rotterdam condamne ainsi les auteurs aveuglés par leurs préjugés qui n'accordent pas à leurs contradicteurs le bénéfice du doute et rejettent leurs arguments sans prendre la peine d'en vérifier le bien-fondé¹⁶². Il fustige également l'obstination des polémistes à maintenir dans la panoplie argumentative les éléments ambivalents que sont, ici par exemple, les chroniques médiévales¹⁶³.

On perçoit la profondeur du fossé qui sépare Bayle des autres réfugiés à la lecture des raisons fournies pour expliquer la naissance de la fable. Lenfant et ses compagnons d'armes, incapables de renoncer à une vision manichéenne du monde façonnée par l'émergence de la Réforme, ne pouvaient concevoir qu'une fable décriant le pape naquit au sein du papisme. Bayle, lui, constatait que Jeanne n'était pas perçue par les médiévaux comme une macule sur le blanc manteau de l'Église de Rome et supposait donc que le conte avait pu être forgé afin d'exploiter le goût des lecteurs pour les bizarries et pour les éditions augmentées. Incapable, tout comme ses adversaires, d'imaginer que ses ancêtres pouvaient ne pas penser comme lui, le philosophe projetait lui aussi dans le passé les réalités de son époque en prêtant aux copistes les motivations commerciales des imprimeurs du XVII^e siècle. Cependant, il se dégageait de la vision duale imposée par deux siècles de conflits confessionnels et faisait montrer, une fois de plus, de son extraordinaire indépendance d'esprit¹⁶⁴.

que l'amour de la vérité qui ait arraché une confession si désavantageuse. Il semble même que ce Dieu qui veille uniquement pour la conservation de l'Église, n'a pas du laisser errer trois Pape dans un même fait [i. e. Jean XXI, Jean XXII, Jean XXIII], qui donne de fâcheuses atteintes à la Religion & à l'infalibilité des Evêques de Rome.»

160. Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)», rem. K.

161. Élisabeth LABROUSSE, *Pierre Bayle, Hétérodoxie et rigorisme*, Paris, Albin Michel, Bibliothèque de l'évolution de l'humanité, 1996, p. 17 & 62. Ruth WHELAN, *Anatomy*, p. 122, 134-136, 139.

162. «Il faut se rendre cette justice réciproquement d'Auteur à Auteur, que si l'un assure qu'il y a un tel Manuscrit dans une Bibliothèque publique, l'autre ne le nie pas à moins qu'il ne sache que cela est faux; car il ne faut point supposer qu'un Auteur ait l'imprudence de mentir lorsque lors qu'il est bien assuré que sa menterie sera pleinement & facilement manifestée.» Pierre BAYLE, *DHC*, «Papesse (Jeanne la)», rem. C.

163. «Les Copies, qui font mention de la Papesse, & celles qui n'en parlent point, ne peuvent pas vider la question nettement & démonstrativement; car si l'un répond que la Papesse a été ôtée des Manuscrits où elle n'est pas, l'autre répond qu'elle a été ajoutée aux Manuscrits où elle paroît. Chacune de ces deux Réponses a ses vraisemblances, & ses raisons. Les préjugés du cœur sont plus capables de faire prendre parti, que les lumières de l'esprit.» Pierre BAYLE, *DHC*, «Polonus, Martin», rem. B.

164. Pierre BAYLE, *DHC*, «Polonus, Martin», rem. B & «Papesse (Jeanne la)», rem. I.

Bayle et Lenfant, défendant l'originalité de leurs projets respectifs, estimaient que leur opinion concernant la papesse était minoritaire¹⁶⁵. On a vu, concernant Lenfant, ce que cette allégation avait d'excessif. L'affirmation de Bayle n'est pas plus juste. L'opiniâtreté des huguenots à qui il adressait ses salutaires remarques critiques n'était pas telle qu'il l'imaginait ou feignait de l'imaginer. En effet, l'ensemble des combattants était persuadé que la papesse n'avait aucun intérêt stratégique et devait être éjectée du credo historiographique confessionnel réformé.

Nouveaux enjeux

Le but avoué: se porter au secours de l'érudition réformée

Blondel fit de sa réfutation un réquisitoire contre l'érudition catholique chancelante qui avait donné naissance au monstre et n'était pas parvenue à le faire mourir. Bayle, dégagé de toute préoccupation confessionnelle et fasciné par le sacrifice auquel l'auteur du *Familier esclaircissement* consentit en tirant contre son propre camp, eut pour seul souci de défendre la recherche de la Vérité face aux insidieux préjugés des différentes factions¹⁶⁶. Les autres réfugiés tentèrent de venger les érudits réformés accusés par les catholiques, et par Bayle, d'opiniâtreté.

Le dispositif éudit déployé pour sauver Jeanne était imposant. Ces efforts, contrairement à ce que crut Bayle, ne prouvaient pas que la papesse était encore un élément central de l'apologétique huguenote¹⁶⁷. Certes, les critiques véhémentes qu'émirent certains huguenots sur la démarche de Blondel pouvaient le laisser croire. Le héros de Bayle fut accusé de haute trahison¹⁶⁸. Selon Misson, ce «Boulevard ou (...) Arc-boutant de l'*Antipapessi[s?]me*», ne fit que jeter de la «poudre aux yeux» en abusant de sa notoriété pour tenter d'imposer son point de vue. On pouvait le soupçonner de malhonnêteté intellectuelle quant à la mention de la papesse dans l'exemplaire de la chronique d'Anastase conservé à Paris et, en tout cas, lui reprocher d'étaler trop complaisamment et ostensiblement sa belle érudition afin d'impressionner le lecteur et de l'égarer dans le labyrinthe de ses nombreuses

165. «Et depuis environ cinquante ans elle a passé pour un Roman si ridicule, que personne n'osoit presque plus prendre l'affirmative là dessus, sans se décrier d'abord comme un esprit d'un ordre fort subalterne.» Semblant répondre à Bayle, il regrette que l'histoire de Jeanne n'est «regardée aujourd'hui, que comme un conte suranné, auquel on ne doit pas faire plus d'attention, qu'à celui des onze Vierges.» Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, sign.*4v° & p. 4.

166. «(...) les mêmes choses nous paroissent veritables ou fausse à mesure qu'elles favorisoient, ou notre Parti, ou le Parti opposé! La même force de la préoccupation a été cause que l'on a cru que la controverse de la Papesse étoit une affaire de la dernière conséquence contre l'Eglise Romaine», «Il leur importe peu que cette femme ait existé ou qu'elle n'ait pas existé (...). Mais il leur importe beaucoup de ne pas donner sujet de se faire regarder comme des gens opiniâtres, & qui ne veulent jamais démordre des opinions préconçues.» Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)».

167. Basnage de Beauval, avant de devenir un défenseur de Jeanne, partageait cet avis. *HOS*, déc. 1690, p. 167-180. «La question, s'il y a eu une Papesse Jeanne, n'est pas simplement un point d'Histoire, dont la recherche est curieuse par la seule singularité du fait. Elle est devenuë un article de la controverse, & la chaleur de party s'est mêlée dans la dispute.»

168. *HOS*, déc. 1690, p. 167 & 168.

digressions. Misson prétendait en outre savoir de source sûre que Blondel s'était laissé acheter par le camps adverse¹⁶⁹.

Lenfant, pourtant, s'il se plut à traquer les erreurs du pasteur, salua, à l'instar de Basnage, le courage de celui qui osa défendre ce qu'il estimait être la vérité contre la tradition de son parti et déplora «les interpretations sinistres que quelques-uns ont voulu donner à cette particularité de sa vie»¹⁷⁰. Il le justifiait de concussion en rappelant que son livre fut publié à son insu et surenchérisait sur un ton baylien

quand même il auroit crû, que le débit de cette avanture eût été de quelque profit à la Reformation, n'est-il pas plus glorieux de dire la vérité, ou au moins ce que l'on estime tel, même au préjudice de ses intérêts, & contre les règles de la Prudence humaine, que d'appuyer la verité sur un fondement que l'on ne croit pas solide¹⁷¹;

Si Blondel ne parvint pas à convaincre ses coreligionnaires de l'inexistence de Jeanne, il réussit à les persuader de son inutilité polémique. L'aventurière disparut effectivement des ouvrages de controverse. Les exilés reconnaissaient unanimement que son règne ne portait pas un grand préjudice à l'Église romaine. Ainsi, pour Basnage, il s'agissait là d'«un fait qui n'a peut-être pas toutes les influences qu'on veut bien lui donner»¹⁷². Misson se demandait

pourquoi la Papesse, à cause de son Sexe seulement, seroit-elle un Monstre plus affreux que les autres [papes médiévaux]? (...) Nos Religions ne dépendant en façon quelconque, de la fausseté, ou de la verité de cette histoire (...)¹⁷³.

Jurieu allait plus loin.

Je ne trouve pas au reste que nous soyons fort interessés à prouver la verité de cette histoire de la Papesse Jehanne. (...) Je trouve mesme que de la maniere que cette histoire est rapportée, elle fait au siege Romain plus d'honneur qu'il n'en merite. On dit que cette Papesse avoit fort bien estudié, qu'elle estoit sçavante, habile, eloquente, que ses beaux dons la firent admirer à Rome, & qu'elle fut elue d'un commun consentement, quoy qu'elle parust comme un jeune estranger inconnu, sans amis & sans autre appuy que son merite. Je dis que c'est faire beaucoup d'honneur au siege Romain que de supposer qu'un jeune homme incognu y fut avancé uniquement à cause de son merite, car on scait que de tout temps il n'y a eu que la brigue qui ai fait obtenir cette dignité. Et particulierement dans le siecle où l'on pose cette Papesse; la qualité de Bardache, ou celle d'amant de quelque grande Dame Romaine estoit le seul merite qui conduisit au Pontificat¹⁷⁴.

169. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 2, p. 299-305. Cf. aussi *HOS*, déc. 1690, p. 167 & 168 et Pierre Bayle, *DHC*, art. «Blondel, David», rem I & P.

170. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, sign. *4v°, p. 7, 9, 19 & vol. 2, p. 101. Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Eglise*, p. 408.

171. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, sign. **6.

172. Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Eglise*, p. 408.

173. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 2, p. 305. Cf. également p. 269.

174. Pierre JURIEU, *Histoire du Calvinisme*, vol. 2, p. 38. Argument repris par Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, sign. [*7]. Et dans une moindre mesure par Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)», rem. G.

... ajoutant même que les qualités de Jeanne constituaient la moins mauvaise des preuves de l'improbabilité de son existence. Lenfant estimait lui aussi «qu'en rétablissant la Papesse, on rend au Siège de Rome la seule chose qui lui fasse honneur dans le Siècle IX (...)»¹⁷⁵. Bayle abondait évidemment dans ce sens, considérant que le seul vice de Jeanne fut sa paillardise et, à l'instar de Lenfant, que le seul tort de l'Église romaine dans cette affaire fut une simple

erreur de fait, & une ignorance qui disculpe, & personne n'est responsable des amours secrets d'une fille déguisée. Il est si vrai que le Conte de la Papesse n'est point capable de déshonorer l'Église de Rome, que Mr. Jurieu, tout Monsr. Jurieu qu'il est, l'a avoué¹⁷⁶.

La terrible maîtresse du dragon apocalyptique flétrie de tous les stigmates de l'ignominie papiste se tua ainsi en une demoiselle malicieuse que les auteurs traitèrent désormais avec une certaine tendresse et dont les mésaventures et leurs conséquences prétaient à rire plutôt qu'à frémir¹⁷⁷. Ses vices faisaient pâle figure face à ceux de ses successeurs. La brèche qu'elle créait dans la *successio apostolica* ne faisait que s'ajouter à d'autres vacances du siège de Rome autrement longues et significatives¹⁷⁸.

Les huguenots reconnaissaient donc tous que la papesse ne leur était d'aucune utilité polémique mais bataillaient obstinément pour démontrer son existence. Quelles sont donc les raisons qui ont poussé tant de plumes à se mobiliser autour de cette coquille vide? L'objectif n'était pas de restaurer Jeanne à la place tactique qu'elle occupa jadis mais de répliquer aux sarcasmes des catholiques qui, depuis que Blondel admit l'inexistence de Jeanne, reprochaient aux réformés leur opiniâtreté et leur incompétence scientifiques. La nécessité de riposter aux emportements arrogants et calomnieux de Labbe le «fanfaron»¹⁷⁹ et de Maimbourg semble être la principale raison de l'entrée en lice de Jurieu et de Lenfant¹⁸⁰.¹⁸¹

(...) en qualité de gens qui font également profession de bon sens, & de bonne foi, les Protestans ont intérêt à repousser, & une accusation, & un défi qu'on leur a fait sur cette matière. On les a accusés d'avoir inventé cette avantage;

175. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, sign. [*7]v°.

176. Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)», rem. G. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse* (...), vol. 2, p. 11.

177. Cf. les remarques que suscite la chaise percée chez Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 263. Cf. aussi sur le même sujet *HOS*, déc. 1690, p. 169 & 172, oct. 1687, art. 12, p. 244.

178. Comme celle survenue entre les règnes de Nicolas I et d'Adrien II. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 2, p. 269. Cf. aussi Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, sign. *4v°. «[Blondel] n'ignorait pas le peu de besoin qu'avait la Réformation d'un si foible argument, & que pour une tache de moins, le Siège Papal n'en seroit pas moins odieux.»

179. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, sign. **v°.

180. Pierre JURIEU, *Histoire du Calvinisme*, vol. 2, p. 38. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, sign. [*6v°], [*8v°], ** & **v°-**3v°. Ce dernier qui qualifie la dispute de la papesse d'«affaire d'honneur» oppose les bons détracteurs de Jeanne (Blondel, de Launoy) aux mauvais (Labbe). Bayle, évoquant les rodomontades de Baronius félicitant Florimond de Raemond à la sortie de son *Anti-papaesse*, souligna également l'arrogance catholique. *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)».

181. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, affaire d'honneur

& on les a défiez de jamais rien produire qui puisse lui donner le moindre air de vrai-semblance¹⁸².

Leur stratégie ne fut pas foncièrement différente de celle de Blondel qui, déplaçant lui aussi le débat confessionnel, combattait les catholiques en critiquant leur gestion scientifique du dossier. Dans les deux cas, il s'agissait de sauver l'honneur de l'érudition huguenote tout en couvrant la retraite de Jeanne du champ de bataille historiographique. La solution de Blondel, qui supposait que les savants protestants du XVI^e siècle et du début du XVII^e se fussent lourdement trompés, était cependant trop exigeante. La stratégie de Bayle, qui consistait à justifier les érudits réformés en rejetant la responsabilité sur ces propagateurs d'informations trompeuses que sont les catholiques médiévaux, ne satisfit pas davantage les autres réfugiés qui ne l'adoptèrent qu'en tant que précaution préalable destinée à repousser les insinuations papistes faisant de l'histoire de Jeanne une sournoise création réformée¹⁸³. Le «catholique raisonnable» de Launoy, qui reconnaissait que les médiévaux furent persuadés de l'existence de l'usurpatrice, était alors systématiquement invoqué, ainsi que l'impossibilité, pour les protestants, d'avoir falsifié des manuscrits confiés à la garde des moines¹⁸⁴.

Pour répondre aux railleries des ennemis de Jeanne, les réformés estimaient qu'il fallait au moins démontrer que le dossier était complexe et que l'usurpation était de l'ordre du probable.

On sait bien que l'*Histoire de la Papesse* n'est pas à l'abri de la contestation, & personne ne prétend la donner comme un Fait de notoriété publique. C'est un Fait arrivé dans un Siècle ténébreux. Pour le vérifier, il faut faire de longues discussions Chronologiques, déchiffrer des Manuscrits, déterrer de vieilles Chroniques, confronter des copies avec leurs originaux¹⁸⁵.

Si [à la lecture du livre de Spanheim] les plus opiniâtres ne sont pas persuadé, du moins ne se moqueront-ils plus avec tant de confiance de ceux qui tiennent pour l'affirmative, dans une question si difficile¹⁸⁶.

En s'assignant comme objectif avoué la justification de la science protestante par le réexamen du dossier historiographique de la papesse, Lenfant prétendait séculariser le débat, affirmant contre Bayle et Basnage de Beauval que

182. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, sign. ** & **v°.

183. «[Les réformés] ont pu objecter légitimement le Conte de la Papesse pendant qu'il n'étoit pas réfuté. Ils n'en étoient pas les inventeurs; ils le trouvoient dans plusieurs Ouvrages composez par de bons Papistes» Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)», rem. G & K. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, sign. **4. Jean LE SUEUR, *Histoire de l'Eglise*, t. 7, p. 98. Pierre JURIEU, *Histoire du Calvinisme*, vol. 2, p. 37-39. *NRL*, mars-avril 1718, art. 4, p. 218. «Tout ce qu'on doit remarquer, c'est que ce ne sont pas les Réformez, qui sont les Auteurs de cette Histoire ou de cette Fable, comme on voudra l'appeler, qu'ils la tiennent d'Auteurs Catholiques Romains, & que, quand ils l'ont reproché à l'Eglise Romaine, ils ont agi de bonne foi.»

184. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, sign. **4v° & p. 244. *HOS*, déc. 1690, p. 171.

185. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, sign. **4v°. Cf. aussi Jean LE SUEUR, *Histoire de l'Eglise*, t. 7, p. 97. Jean ROU, *Mémoires inédits*, vol. 2, p. 235. Sur l'opposition des points de vue catholiques et réformés sur cet aspect du problème, cf. *Dictionnaire universel françois et latin* [dit «de Trévoux»], vol. 5, col. 113 & 114.

186. *BUH*, n°21 (août 1691), p. 56.

La Religion a beaucoup moins de part que l’Histoire dans toute cette affaire (...) Que ce soit une Fable, ou que ce soit une vérité, il y a long-temps qu’on a compris que la Religion n’y avait qu’un intérêt fort indirect. Comme les Protestans ne prétendent tirer, de la vérité de cette Histoire, aucun avantage qu’ils ne puissent tirer, & qu’ils ne tirent actuellement d’ailleurs; les Catholiques, de leur côté, ne doivent pas se flatter d’en être plus avancés, quand ils auroient *demontré*, que ce n’est qu’une Fable, aussi clairement, que le P. Labbe a crû l’avoir fait. Toute cette contestation émûe par un principe de Religion ne peut donner lieu, qu’à quelque escarmouche, d’où il ne résulteroit rien de décisif pour les affaires générales. Ces Messieurs peuvent bien s’assurer, que quand Jeanne se trouveroit dans la liste des Papes, ce n’est pas sur elle qu’on s’arrêtera pour décrier le Siège de Rome. Il se trouve dans cette liste, certains Pape par ci, par là, dont Jeanne n’aurait été que l’Ecolière en belles avanturnes. On ne doit donc pas se flatter en publiant cette Pièce de rendre un grand service à la Réformation, qui n’a pas besoin d’un si foible secours¹⁸⁷.

La désacralisation du personnage de Jeanne accompagna cette évolution. Les huguenots, pour conserver l’héroïne, furent contraints de rendre son aventure plausible en atténuant les aspérités qui, jadis, faisaient d’elle une figure centrale de l’apologétique réformée. Ainsi lissée, Jeanne perdit son statut de mythe confessionnel.

Le but inavoué: dénoncer le complot séculaire de l’Église de Rome contre la Vérité

La réhabilitation de Jeanne opérée par ses fidèles réformés n’était pourtant dénuée ni d’une charge mythique ni d’une portée polémique. Seulement, mythe et controverse confessionnels furent relégués à l’arrière-plan. Alors que, précédemment, ces armes étaient ouvertement brandies contre l’adversaire, elles furent désormais dissimulées dans les replis de l’argumentation. Ce n’était en effet plus l’usurpation d’une monstrueuse femme-pape que dénonçaient les huguenots, mais bien l’existence d’une cabale organisée pour en supprimer la mémoire. La démonstration de l’existence de Jeanne reposait tout entière sur cette hypothèse du complot.

La diversité des exemplaires des anciennes chroniques était due à des falsifications imputables «aux Agents de la Cour de Rome, aux Inquisiteurs, aux Auteurs des Indices Expurgatoires, aux Moines qui ont été les Maîtres des anciens Manuscrits, & qui y avoient le principal intérêt (...)»¹⁸⁸. Rome n’avait-elle pas tenté d’émonder les lignes que Platina consacra à l’aventurière¹⁸⁹? Et, plus généralement, «Avant que l’Imprimerie fut en usage, les

187. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, sign. [*6v°] & [7]. Cf. supra les jugements de Bayle et du «premier» Basnage de Beauval.

188. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, sign. **5 & vol. 2, p. 145. Pierre JURIEU, *Histoire du Calvinisme*, vol. 2, p. 39. BUH, n°21 (août 1691), p. 60.

189. Jacques BASNAGE, *Histoire de l’Église*, p. 409. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 148.

Moines ont supprimé tant qu'ils ont pu, ce qu'ils ont estimé leur être contraire, & divers autres accidens ont fait perdre beaucoup de bons livres»¹⁹⁰. Seul leur succès permit aux œuvres de Marianus, Polonus et Platina d'échapper à cette frénésie censoriale, les religieux ne pouvant mettre la main sur chaque exemplaire de textes largement diffusés¹⁹¹. En conséquence, Lenfant n'hésita pas à ajouter à sa longue liste de témoins «tant d'anciens Mémoires qui peuvent être dans les Bibliothéques, même dans celle du Vatican, qui n'ont jamais été publiez, & qui ne le seront jamais sans être mutilez»¹⁹².

Une fois ce principe posé, Rome, gardienne falsificatrice des manuscrits des anciens, pouvait être invoquée à tout moment pour étayer la démonstration des défenseurs de l'usurpatrice. Le silence des auteurs ayant vécu entre Anastase et Marianus Scotus s'expliquait ainsi par «les tronquements et les suppressions que les moines ont été entièrement maîtres de faire en qualité de dépositaires naturels et ordinaires de la plupart des bibliothèques»¹⁹³. L'Église romaine a volontairement entretenu la confusion dans la liste des papes prénommés Jean afin de couper l'herbe sous le pied de ceux qui désiraient établir le règne de Jeanne en s'appuyant sur l'inexistence d'un pape Jean XX. Les adversaires de la papesse pouvaient ainsi évoquer les nombreux antipapes ayant porté ce nom afin de neutraliser cet argument¹⁹⁴. La fable du rêve d'Aréchise ne pouvait être due qu'à «une adresse de Moines, qui pour cacher la honte de ce qui venoit d'arriver à Rome depuis peu, furent bien aises d'en publier autant des Grecs, dans le tems que le Schisme des deux Eglises faisoit le plus de bruit»¹⁹⁵. La lettre d'Hincmar et le privilège de l'abbaye de Corbie furent peut-être altérés par ces religieux sans scrupules¹⁹⁶. Le silence de Photius et de ses coreligionnaires sur la papesse fut probablement imposé par le clergé romain entre les mains duquel passèrent tous les manuscrits des Orientaux¹⁹⁷.

Mais enfin, pour ne pas entrer plus avant dans cette discussion, est-il raisonnable de conter sur des Pièces & sur des Auteurs tirez de la Bibliothéque du Vatican? & encore une fois ne sçait-on pas par mille expériences qu'il n'y a

190. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 2, p. 268 & 297.

191. Jean ROU, *Mémoires inédits*, vol. 2, p. 236.

192. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 235.

193. Jean ROU, *Mémoires inédits*, vol. 2, p. 236.

194. Jean ROU, *Mémoires inédits*, vol. 2, p. 239. Les défenseurs de Jeanne évoquaient considéraient la confusion qui régnait dans la liste des papes prénommés Jean comme un aveu embarrassé et déterminant car «ce ne peut être que l'amour de la vérité qui ait arraché une confession si désavantageuse». Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Eglise*, p. 410. Le dominicain Ciacconius n'avouait-il pas que l'absence d'un Jean XX dans cette liste était due au souci de Jean XXI d'incorporer Jeanne parmi ses prédécesseurs homonymes? Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 1, p. 246. Jean LE SUEUR, *Histoire de l'Eglise*, t. 7, p. 98. Jean ROU, *Mémoires inédits*, vol. 2, p. 239. On attribue aujourd'hui l'absence d'un Jean XX à une simple erreur d'enumération survenue à l'époque de Jean XXI. Cf. Olivier GUYOTJEANNIN, «Jean XX», in *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, 1994, éd. Philippe LEVILLAIN, p. 942. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 3, p. 296.

195. BUH, n°21 (août 1691), p. 61.

196. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 2, p. 102-120 & 216-248.

197. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 2, p. 14-19. BUH, n°21 (août 1691), p. 64.

point de falsification dont Rome ne soit capable quand il s'agit de ses intérêts¹⁹⁸?

Six siècles plus tard, Rome, toujours soucieuse d'obscurcir la vérité, fournit à Onuphre Panvini la base documentaire douteuse d'une chronologie qui inspira désormais les ennemis de Jeanne¹⁹⁹. L'ultime offensive falsificatrice du clergé catholique, attribuable à des jésuites de Mayence à qui l'on avait confié, en 1601, un exemplaire de la chronique d'Anastase, achevait de convaincre les réformés de l'existence d'une complot planifiant pendant huit-cents ans la destruction des preuves de l'existence de la papesse²⁰⁰. Ce dernier épisode fut fréquemment évoqué par Saumaise lors de conversations savantes. Cet érudit rapportait que les religieux publièrent deux versions de l'ouvrage. La première, à fort maigre tirage et destinée au seul commanditaire de ce travail, relatait le récit de l'usurpation. L'autre, destinée au public, n'en disait mot²⁰¹. Ces «vieux routiers dans l'art d'en faire accroire au monde» eurent de plus l'audace de justifier leur méfait en s'appuyant sur l'autorité des historiens catholiques moderne qui, tel Baronius, ne portaient évidemment aucun crédit à l'histoire de Jeanne, «comme si sur la bonne foi d'autrui, il étoit juste d'abandonner de bons Manuscrits que l'on a consulté soi-même»²⁰². Cet acte de piraterie intellectuelle tombait à point nommé pour discrépiter l'édition de l'embarrassant privilège de l'abbaye de Corbie, autre contribution de membres de la Société falsificatrice – Jean Bolland et ses collaborateurs – au dossier de la papesse²⁰³.

Jean Rou, ajoutant un dernier témoignage à cette liste d'accusations accablantes, rapporta que son ami Du Vivier, en visite à la bibliothèque Saint-Victor de Paris, eut la surprise d'y voir un exemplaire de l'ouvrage d'Anastase relatant l'usurpation. Du Vivier y retourna, accompagné de La Placette à qui il voulait faire part de sa trouvaille. Les deux curieux ne purent accéder au manuscrit. Les moines leur présentèrent une version imprimée et fatidiquement expurgée²⁰⁴.

Le déplacement polémique évoqué plus haut, faisant du discours sur la papesse et non de la papesse elle-même un nouveau champ de bataille confessionnel dont l'enjeu n'est plus de dénoncer la papauté mais de justifier les érudits protestants, s'accompagne donc d'un autre glissement. La figure mythique de l'odieux pape femelle symbole de la dépravation romaine fait place à cet autre archétype de l'imaginaire protestant qu'est le clerc comploteur et falsificateur.

198. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 2, p. 32.

199. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 2, p. 128.

200. Jean ROU, *Mémoires inédits*, vol. 2, p. 237.

201. Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)», rem. A. Jean LE SUEUR, *Histoire de l'Eglise*, t. 7, p. 97. Paul COLOMIÈS, *Scaligeriana*, vol. 2, p. 597. Jean ROU, *Mémoires inédits*, vol. 2, p. 236-237. Jacques BASNAGE, *Histoire de l'Eglise*, p. 409. *NRL*, oct. 1687, art. 7, p. 1133. *HOS*, décembre 1690, p. 173-180. *BUH*, n°21 (août 1691), p. 64-70.

202. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 2, p. 56-65 & 239.

203. Jacques LENFANT, *Histoire de la Papesse*, vol. 2, p. 239. Les Jésuites de Mayence furent défendus par Richard SIMON, *Du voyage en Italie*, p. 442. Sans mettre en cause l'honnêteté de Saumaise, Bayle jugeait cette anecdote suspecte. Pierre BAYLE, *DHC*, art. «Papesse (Jeanne la)», rem. A. 204. Jean ROU, *Mémoires inédits*, vol. 2, p. 237.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'évolution de la polémique après la « trahison » de Blondel suffit à expliquer le premier de ces changements de cap. En est-il de même du second ? On peut, dans une certaine mesure, répondre par l'affirmative. Le personnage du moine faussaire est nécessaire à la justification de l'érudition réformée puisque, par ses caviardages, il crée ces zones d'ombre permettant d'établir l'ambiguïté des sources médiévales. Cependant, cette résurgence du personnage du catholique corrupteur est également suscitée par les épreuves que traversent les protestants français à cette époque.

Ainsi, Misson et Benoist comparaient les falsifications des ennemis de Jeanne avec les efforts fournis par les catholiques afin de dissimuler les mauvais traitements infligés aux sujets huguenots de Louis XIV. Ils voyaient là deux manifestations d'un gigantesque complot contre la vérité et l'évangile.

Quand on verra dans les siècles à venir l'histoire de ce qui vient d'arriver aux Protestans de France écrite par la main d'un Maimbourg, d'un Varillas, d'un Evêque de Meaux & quantité d'autres, qui ne se peuvent lasser d'exalter la douceur & la modération extrême dont on a usé envers ces malheureux dans cette *Exécution*. Pourra-t'on croire ou pourra-t'il tomber dans l'esprit qu'il n'y ait pas eu de maux, qu'ils n'ayent soufferts²⁰⁵.

Grâce à la mystification, l'Église romaine a

caché par ce moyen la source de la plus grande partie de ses usurpations. Elle a réduit ceux qui ont voulu remonter jusqu'à l'origine de la corruption, qu'elle a introduite dans toutes les parties de la Religion, à remuer toutes les Bibliothèques de l'Europe, pour trouver quelque monument qui découvrît les occasions & le progrès de ses entreprises. Elle a même si bien réussi dans plusieurs choses importantes, qu'elle a rendu de certains faits presque douteux & problematiques; quoy qu'elle n'ait pu porter le succès de ses soins jusqu'à leur ôter un caractère de probabilité & de vraisemblance, qui dans les choses dont le reproche fait rougir ceux qu'on accuse de les avoir faites, donne un legitime soupçon qu'ils en ont supprimé les meilleures preuves. C'est peut-être ainsi qu'elle a préparé à ses Ecrivains le droit de mettre en doute l'histoire fameuse de cette femme, qui occupa, dit-on, durant quelques années le Siège de Rome, sous le nom de Jean VIII²⁰⁶.

Benoist inscrivait son œuvre dans le cadre d'une résistance à ce mouvement séculaire. Son histoire de l'oppression subie par les huguenots sous le régime de l'édit de Nantes vengeait ses coreligionnaires de décennies de calomnies et, surtout, érigait un mémorial destiné à justifier les réformés de France aux yeux des générations futures. Ce combat contre le mensonge et l'oubli se doublait d'une lutte contre la montre. Les «Jesuïtes» – encore eux ! – ne tarderaient pas à effacer les traces des injustices infligées aux protestants²⁰⁷.

205. François-Maximilien MISSON, *Nouveau voyage*, vol. 2, p. 271 & 272.

206. Élie BENOIST, *Histoire de l'Edit de Nantes*, vol. 1, sign. d2.

207. Élie BENOIST, *Histoire de l'Edit de Nantes*, vol. 1, sign. d2v°-d3.

La dénonciation de la révocation et de ses prodromes que Jean Claude adresse au monde en 1686 est sous-tendue de bout en bout par la même préoccupation. Le pasteur de Charenton y combat également l'«imposture» papiste qui consiste à persécuter un peuple en secret²⁰⁸.

Enfin, les *Préjugés légitimes* de Pierre Jurieu étaient hantés par une figure comparable. L'ouvrage, qui avait pour but d'ôter le masque avenant qui dissimulait l'horrible visage du papisme, s'ouvre sur un triste bilan de l'histoire de la Réforme. Au cours des XVI^e et XVII^e siècles, Rome a reconquis une bonne partie des terres et des âmes que les réformateurs avaient arrachées à l'idolâtrie. En détruisant l'Église la plus pure, la révocation paracheve cette œuvre funeste. Ces succès, les catholiques romains les doivent à la fourberie et à la dissimulation. La séduction qu'exercent sur les protestants les trompeuses apparences évangéliques que se donnent les ennemis de ces derniers est bien plus dommageable que la violence exercée contre les premiers disciples de Luther et Calvin. L'action des convertisseurs français, inspirée par l'*Exposition de la doctrine de l'Église catholique* de Bossuet, en est un bon exemple.

Jeanne n'était plus, aux yeux des huguenots, la personnification de l'abomination romaine. Elle demeurait cependant nécessaire car elle permettait de prouver l'existence d'un complot catholique séculaire contre la vérité. La réhabilitation du mythe de Jeanne qui se base sur l'hypothèse de ce complot aurait donc pour but inavoué la dénonciation de ce même complot.

Le papiste était désormais moins corrompu que corrupteur... corrupteur de texte ou corrupteur d'âme. La figure de la femme serpentine, jadis associée à Jeanne par les luthériens, convient également à ce nouveau visage de l'Église romaine. Il ne s'agit plus du monstre répugnant et grossier qui, sous les traits de l'Échidna de la mythologie grecque, hante la typologie des archétypes de l'imaginaire dressée par Gilbert Durand²⁰⁹. Nous sommes à présent face à une autre créature «thériomorphe», elle aussi féminine et serpentine, mais plus subtile, envoûtante et dangereuse. La brutale et répugnante mère des monstres cède sa place à Fraus, cette autre dame reptilienne, personnification mythique de la duplicité²¹⁰. La justification de l'érudition protestante servit de couverture à cette substitution mythique. Elle permit une «re-mythisation» clandestine masquée par des démonstrations rationnelles et apaisées. L'imaginaire a horreur du vide.

208. *Les plaintes des Protestants cruellement opprimés dans le royaume de France*, Édition nouvelle avec commentaires, notices biographiques et bibliographiques, table des matières et des noms propres, Paris, 1885, p. 3-6, éd. Franck PUAUX.

209. Gilbert DURAND, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Dunod, 1992, 11^e édition, p. 106.

210. Cf. aussi *Dictionnaire universel françois et latin* [dit «de Trévoux»], vol. 3 col. 1869 & col. 467. À propos de Fraus: «Le visage marquoit les belles apparences sous lesquelles se cache la fourberie: le corps bigarré exprimoit les diverses ruses qu'elle met en usage; & la queue de scorpion faisoit voir la malice & le venin qui se trouve toujours au bout de ses démarches.»

RÉSUMÉ

Contrairement à ce que l'on prétend souvent, le mythe de la papesse Jeanne ne fut pas anéanti par David Blondel (1647) mais survit au sein du petit monde intellectuel huguenot jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Fidèle à lui-même, Pierre Bayle voit dans cet aveuglement un effet de l'esprit de parti. Les huguenots du Refuge s'en défendent, prétendant que leur objectif est simplement de venger l'érudition protestante injustement raillée par les catholiques sur ce dossier. Le but réel de la réhabilitation de la papesse Jeanne est tout autre. Il s'agit de dénoncer l'esprit falsificateur des papistes au moment même où la mémoire et l'identité huguenote est cruellement menacée.

Mots clés: papesse Jeanne (personnage légendaire) / historiographie / protestants français à l'étranger / identité collective / révocation de l'Édit de Nantes

SUMMARY

Contrary to the usual affirmations, the myth of 'Pope Joan' was not destroyed by David Blondel (1647), but survived within the restricted circle of Huguenot intellectuals until the middle of the 18th century. Faithful to his convictions, Pierre Bayle saw in this blindness a proof of partisan bias. The Huguenots of the Refuge rejected this idea, claiming that their aim was simply to avenge Protestant scholarship unjustly mocked by the Catholics on this subject. But the true aim of the rehabilitation of Pope Joan was quite different. The objective was to denounce the Papist spirit of deceit, at a moment when the memory and the identity of the Huguenots was cruelly threatened.

ZUSAMMENFASSUNG

Im Gegensatz zu dem was oft behauptet wird, wurde der Mythos der Päpstin Jeanne (Johanna) nicht durch David Blondel (1647) zunichte gemacht, sondern überlebte innerhalb der kleinen Welt der intellektuellen Hugenotten bis hin zur Mitte des 18. Jahrhunderts. Ganz unbeirrt bezeichnetet Pierre Bayle diese Blindheit als eine Wirkung der Parteilichkeit. Die Berg-Hugenotten/Hugenotten des Refugeums weisen diese Anspielung von sich, wobei sie behaupten, dass ihr Ziel sei die protestantischen Gelehrten zu rächen, die in dieser Sache ungerechterweise durch die Katholiken verspottet werden. Das tatsächliche Ziel der Rehabilitierung der Päpstin Johanna liegt ganz woanders. Es geht sich darum den Fälschergeist der Papisten anzuprangern gerade dann, wenn die Erinnerung und die Identität der Hugenotten sehr bedroht ist.